



## **CORPORATION LITHIUM ÉLÉMENTS CRITIQUES**

(une société d'exploration)

### **RAPPORT DE GESTION**

Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2021 et 2020

(troisième trimestre)

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Lithium Éléments Critiques (« Critical Éléments » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de Critical Éléments sur les résultats que la Société a obtenus au cours des périodes de trois et neuf mois closes le 31 mai 2021 et 2020 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les périodes closes le 31 mai 2021.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés par la direction de la Société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les actions de Critical Éléments sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse américaine Over-the Counter QX (OTCQX) sous le symbole CFECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12.

## DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 21 juillet 2021.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, contenus dans le présent rapport de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, ceux relatifs i) à l'opinion de la direction selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour honorer ses obligations et ses dépenses prévues pour les douze mois suivants lorsqu'elles deviennent exigibles; ii) à la capacité de la Société à obtenir ultérieurement du financement supplémentaire pour achever la construction et la mise en service de son projet Rose lithium-tantale et répondre à ses besoins financiers; iii) l'obtention de l'évaluation environnementale actuelle et du processus d'autorisation pour faire avancer le projet Rose lithium-tantale; iv) les plans de développement et le calendrier du projet Rose lithium-tantale; v) les résultats et faits saillants opérationnels de l'étude de faisabilité du projet Rose lithium-tantale; vi) à l'échéancier du projet; vii) à la croissance de la demande de lithium et aux tendances connexes; viii) au déroulement prévu de la construction et de la mise en service ainsi qu'au démarrage prévu de la production au projet Rose lithium-tantale de la Société; (ix) la préparation de phase II de l'étude d'ingénierie; (x) les résultats de cette étude et l'alimentation de l'usine d'hydroxyde de lithium; (xi) la capacité et la production; (xii) les estimations des réserves; (xiii) les estimations des ressources minérales; (xiv) la réalisation des estimations des réserves et des ressources minérales (xv) les estimations des coûts d'investissement et des coûts d'exploitation (xvi) le calendrier et le montant de la production future (xvii) les coûts de production (xviii) le succès des opérations minières (xix) le classement du projet en termes de coût décaissé et de production (xx) les permis, les estimations de rentabilité économique (xxi) les installations électriques et de stockage (xxii) la durée de vie de la mine (xxiii) les impacts sociaux, communautaires et environnementaux (xxiv) le lithium et les marchés du tantale et les prix de vente (xxv) les accords d'achat et les acheteurs des produits de la Société (xxvi) l'évaluation environnementale et les permis (xxvii) l'obtention d'un financement suffisant à des conditions acceptables (xxviii) les opportunités d'optimisation à court et à long terme du Projet (xxiv) la poursuite des discussions et des relations positives avec les communautés locales et les parties prenantes; (xxx) à toute information relative aux projets futurs et aux perspectives de la Société, constituent des « énoncés prospectifs » ou de l'« information prospective » au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières et sont fondés sur les attentes, les estimations et les projections établies en date du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur différentes attentes et hypothèses qui, bien qu'elles soient jugées raisonnables par la direction à la date où elles sont formulées, comportent des incertitudes et des impondérables importants sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. De plus, ces énoncés prospectifs se fondent sur divers facteurs et hypothèses sous-jacents, comme la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement supportant la production, les

---

perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas des garanties du rendement futur.

Les énoncés prospectifs se signalent par des termes comme « anticipe », « planifie », « s'attend à », « indique », « a l'intention de », « prévoit », « estimations », « prévisions », « initiative », « perspectives », « potentiel », « projeté », « poursuivre », « stratégie », « étudier », « cibler » ou « croire », ainsi que diverses variations ou apparentés de ces termes stipulant que certains événements, résultats ou actions peuvent ou pourraient « se produire », « survenir », « être atteints » ou « être pris », ou l'inverse, et d'autres termes ou expressions de même nature. L'information et les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus ou inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus ou sous-entendus dans l'information et les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent le manque de revenus, la dépendance de la Société envers la propriété Rose lithium-tantale, les risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière, les titres de propriété, les permis et licences, la politique de dividende, les conflits d'intérêts, les employés clés, les relations de travail, les activités d'exploration et de mise en valeur minières intrinsèquement risquées, les estimations des ressources et des réserves minérales, la nature des activités de la Société, les problèmes de traitement métallurgique imprévus, la durée de vie de la mine, le besoin de financement et temps de développement, la construction et démarrage de nouvelles mines et installations industrielles, l'infrastructure, fournitures et inflation, la pénurie de matériel et restrictions d'accès, les litiges et autres procédures judiciaires, les changements climatiques, l'exploration et la mise en valeur des ressources sont généralement de nature spéculative, les prix des métaux, la volatilité du cours des actions et du cours des actions ordinaires, la dilution, les ventes par les actionnaires existants, la concurrence, la réglementation en matière d'environnement et de sécurité, les passifs environnementaux, les coûts des mesures environnementales, le stade de développement, les risques non assurés, le financement futur, l'Agence du revenu du Canada, les obligations des sociétés ouvertes, la demande de lithium, les changements technologiques. Des facteurs imprévus ou inconnus non mentionnés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les énoncés prospectifs. Bon nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les résultats réels et pourraient faire en sorte qu'ils diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de communiquer de l'information sur les attentes et les plans de la direction pour l'avenir. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque importants et d'événements futurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des estimations, des hypothèses et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque sont décrits plus en détail ci-après, dans la rubrique « Facteurs de risques » du présent rapport de gestion. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre des événements réels ultérieurs et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par les lois applicables.

---

## NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Lithium Éléments Critiques est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de Critical Éléments sont exercées au Canada.

## FAITS SAILLANTS

- En septembre 2020, Eric Zaunscherb a été nommé à la présidence du conseil d'administration.
- En décembre 2020, la Société a conclu une convention d'options avec la société Chilean Metals Inc. (maintenant appelé Power Nickel Inc.) (« Power Nickel ») qui octroie le droit à Power Nickel d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 80 % dans le projet Nisk nickel-cuivre-EGP, sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec.
- En janvier 2021, la Société a annoncé qu'elle a retenu les services de Cantor Fitzgerald Canada Corporation à titre de conseiller financier pour poursuivre, engager et évaluer des partenaires et investisseurs stratégiques mondiaux afin de faire avancer le projet Rose lithium-tantale jusqu'à la production, et recevra des honoraires en fonction de la réussite de ces opérations de financement.
- En février 2021, la Société a clôturé un placement privé de prise ferme visant 13 636 400 unités émises au prix de 1,10 \$ l'unité, pour un produit brut de 15 000 040 \$.
- En février 2021, le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (« COMEX ») a terminé les audiences publiques à Matagami, Eastmain et Nemaska. Les audiences publiques ont eu lieu virtuellement et ont été diffusées en direct via Facebook et LiveStream. En juin 2021, à la suite de ces audiences publiques, le COMEX a communiqué à la Société une liste de questions et d'engagements formulés sur la base des observations et commentaires exprimés par les participants lors des audiences publiques. La Société travaille actuellement à la préparation des réponses à ces questions et au respect des engagements énoncés par le COMEX, ce qui fait partie intégrante de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux.
- En février 2021, la Société a remboursé une somme totalisant 6 631 890 \$ (étant le montant en capital de 4 500 000 \$ plus les intérêts) à Helm A.G. Cette facilité a été entièrement remboursée et fermée.
- En mars 2021, la Société a été informée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'« Agence ») qu'en raison de circonstances particulières et difficiles causées par la pandémie, que le comité conjoint d'évaluation formé par l'Agence et le Gouvernement de la Nation Crie (le « Comité ») a besoin de plus de temps pour consulter les communautés locales afin d'achever le processus d'évaluation environnementale. Le 4 mars 2021, l'Agence a déclaré que « le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, en vertu du paragraphe 27(3) de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012), a prolongé de 90 jours le délai de délivrance de la déclaration de décision pour le projet minier Rose lithium-tantale proposé afin de reconnaître les circonstances atténuantes découlant de la pandémie COVID-19 et ses impacts sur les communautés crie consultées.
- En mars 2021, le Comité a publié la version provisoire du rapport d'évaluation environnementale du projet Rose lithium-tantale dans laquelle elle conclut que le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants, compte tenu de la mise en œuvre de mesures d'atténuation clés. Le Comité a également publié les conditions potentielles auxquelles le promoteur serait tenu de se conformer.
- La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicoptère haute résolution de 17 187

---

kilomètres linéaires sur le projet Rose lithium-tantale et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

- En avril 2021, la Société a conclu une convention d'options avec la société Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») qui octroie le droit à Lomiko d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier.
- Les prix du lithium ont augmenté considérablement depuis le début de 2021, ainsi les prix du carbonate de lithium ont presque doublé, passant de 6 000 \$ US à 7 000 \$ US la tonne métrique à plus de 12 000 \$ US la tonne métrique. Cette croissance suit la progression du secteur de l'électromobilité en général, car la demande croît beaucoup plus rapidement que l'offre supplémentaire ne peut fournir. La croissance globale des applications de batterie se poursuivra au cours de la prochaine décennie, les perspectives générales de tarification sont donc très optimistes. Cette tendance incitera à investir dans de nouvelles ressources et capacités pour le carbonate de lithium et l'hydroxyde de lithium.
- Le 25 mai 2021, la Société a annoncé la nomination de Andrew Baribeau, à titre de conseiller. Monsieur Baribeau agira comme conseiller aux communications et relations avec les communautés crie et aide à la mise en place de l'entente sur les répercussions et les avantages intervenue en juillet 2019 avec Nation crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Crie (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation crie et Critical Elements.
- Le 2 juin 2021, la Société a annoncé l'obtention de la certification ECOLOGO® UL 2723 pour les entreprises d'exploration minière.
- Le 7 juin 2021, la Société a retenu les services de Metso Outotec et de WSP au Canada (WSP) pour préparer la phase II d'une étude d'ingénierie relative à une usine chimique pour produire de l'hydroxyde de lithium monohydraté de haute qualité pour les industries des batteries de véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie.
- Le 18 juin 2021, la Société a annoncé l'embauche de GoldSpot Discoveries afin d'appliquer les technologies d'exploration IA à ses projets de lithium-tantalum dans la ceinture de Némiscau au Québec.
- Le 12 juillet 2021, Critical Elements a annoncé qu'elle a retenu les services de M. Gerrit Fuelling en tant qu'expert du marché et des contrats de lithium pour son étude d'ingénierie sur l'hydroxide.

## **PERFORMANCE GLOBALE**

### **PROPRIÉTÉ ROSE LITHIUM-TANTALE – PROJET DE LITHIUM ET TANTALE**

#### **Description de la propriété**

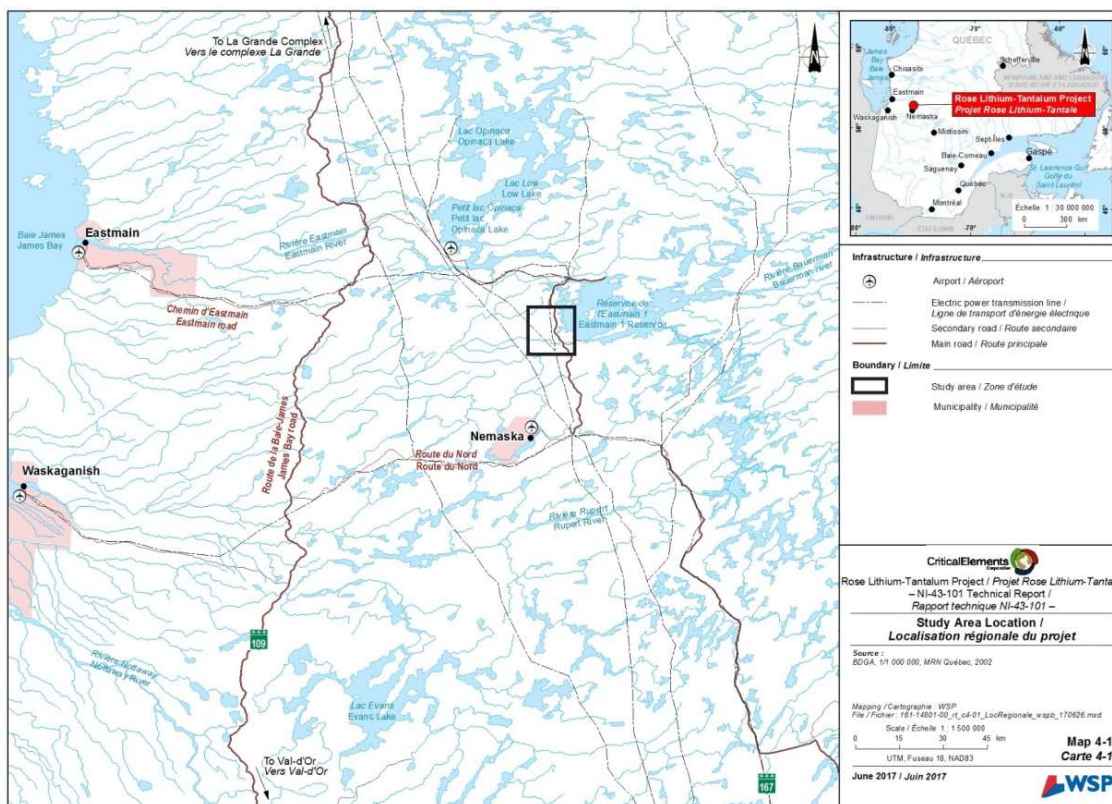
La propriété Rose lithium-tantale est située dans la région administrative du nord du Québec, sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee, sur des terres de catégorie III, sur les terres traditionnelles de la communauté d'Eastmain, à environ 40 kilomètres au nord du village cri de Nemaska. Ce dernier est situé à plus de 300 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau.

La propriété Rose lithium-tantale est accessible par route via la route du Nord et la route Eastmain-1, utilisable toute l'année à partir de Chibougamau. Le site minier peut également être rejoint par Matagami, via la Route 109, la route du Nord et la route Eastmain-1. La figure ci-bas montre l'emplacement régional du projet. Il est situé à 80 kilomètres au sud de la mine d'or Eleonor de Goldcorp et à 45 kilomètres au nord-ouest du projet de lithium, Whabouchi appartenant à Nemaska Lithium et à 20 kilomètres au sud de la centrale hydroélectrique Eastmain 1 d'Hydro-Québec. L'aéroport de Némiscau offre des services de

transport aérien dans la région. Le site de Rose lithium-tantale est situé à 50 kilomètres par la route de l'aéroport de Nemiscau.

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 473 titres miniers répartis sur une superficie de 24 654 hectares. Géologiquement, elle est située dans la portion nord-est de la province du Supérieur archéen du craton du Bouclier Canadien.

### Emplacement de la propriété Rose lithium-tantale



En avril 2017, la Société annonçait qu'elle avait complété avec succès ses essais pilotes pour confirmer la fiabilité et l'efficacité de la conception du circuit de l'usine de flottation, rapportant un concentré de lithium pouvant aller jusqu'à 6,56 % et une récupération allant jusqu'à 83,4 %. Les résultats obtenus en usine pilote démontrent une solide compréhension de la réaction du matériel minéralisé avec le procédé de traitement et confirment que des résultats similaires aux essais en circuit fermé devraient être atteints dans une usine commerciale avec des équipements optimaux.

Des essais en circuit fermé ont donné des résultats exceptionnels, un concentré d'une teneur de 6,65 % de  $\text{Li}_2\text{O}$  pour le matériel de Rose et Rose Sud et un taux de récupération de 89,7 % pour Rose et de 89,3 % pour Rose Sud. La récupération du tantale était de 48,1 % pour Rose et de 64,4 % pour Rose Sud, respectivement, avec des teneurs de 1,44 % et 2,39 %  $\text{Ta}_2\text{O}_5$ . Les essais comprenaient également des essais pour la production d'un concentré de matériel minéralisé à faible teneur en fer pour les applications de verre et de céramique de plus grande valeur (Spodumene Technical Grade).

Le 29 novembre 2017, la Société a procédé au dépôt Sedar du rapport technique 43-101 portant sur l'étude de faisabilité du projet Rose lithium-tantale dont voici les points saillants :

- Production annuelle moyenne de 186 327 tonnes de concentré de lithium de qualité chimique
- Production annuelle moyenne de 50 205 tonnes de concentré de lithium de qualité technique
- Production annuelle moyenne de 429 tonnes de concentré de tantale
- Durée de vie de la mine de 17 ans

- 
- Coûts d'exploitation moyens de 66,56 \$ par tonne usinée, 458 \$ (344 \$US) la tonne de concentré  $\text{Li}_2\text{O}$  (tous concentrés confondus)
  - Coût en capital initial estimé de 341,2 millions \$ avant la variation du fonds de roulement
  - 100 % d'équité pour le projet
  - Marge brute moyenne de 63,6 %
  - VAN après impôts de 726 millions \$ (à un taux d'escompte de 8 %), TRI de 34,9 % après impôts et assujettissement au prix de 1 500 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité technique, 750 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité chimique, 130 \$ US par kg d'oxyde de tantale
  - Temps de construction anticipé de 21 mois

L'achèvement de la faisabilité pour l'usine de spodumène est la première étape permettant à la Société d'accéder au marché du lithium tout en la plaçant comme un fournisseur de lithium. L'approche à faible risque se caractérise par l'exploitation minière à ciel ouvert et des technologies conventionnelles de traitement au lithium.

L'étude de faisabilité est basée sur une opération conventionnelle par camions et pelles, à ciel ouvert, et un procédé de concentration conventionnel pour produire des concentrés de spodumène techniques et chimiques et un concentré de tantale.

La mine prévoit excaver un total de 26,8 millions de tonnes de minerai ayant une teneur diluée moyenne de 0,85 % de  $\text{Li}_2\text{O}$  et 133 ppm de  $\text{Ta}_2\text{O}_5$ . L'usine traitera 1,61 million de tonnes de minerai par année, pour une production annuelle moyenne de 236 532 tonnes de concentré de spodumène de qualité technique et chimique et 429 tonnes de concentré de tantalite. Le minerai est contenu dans plusieurs veines de pegmatite à faible pendage affleurant en surface. Les zones minéralisées sont ouvertes en profondeur et offrent un potentiel pour une opération souterraine.

Selon le plan de minage, la fosse excavera un total de 182,4 millions tonnes de minerai stérile et 11,0 millions tonnes de mort-terrain. Le ratio de décapage moyen est de 7,2 tonnes de stérile par tonne de minerai.

**Tableau 1 : Faits saillants de l'étude de faisabilité**

| Item                                                              | Unité                              | Valeur              |       |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------|-------|
| Production                                                        |                                    |                     |       |
| Durée du projet (incluant construction et restauration)           | année                              | 19                  |       |
| Vie de mine                                                       | année                              | 17                  |       |
| Alimentation à l'usine                                            | M t                                | 26.8                |       |
| Teneurs moyennes                                                  |                                    |                     |       |
| Li <sub>2</sub> O                                                 | % Li <sub>2</sub> O                | 0.85                |       |
| Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>                                    | ppm Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub> | 133                 |       |
| Production de Concentré de Lithium                                |                                    |                     |       |
| % de Production, Qualité Chimique                                 | %                                  | 75                  |       |
| % de Production, Qualité Technique                                | %                                  | 25                  |       |
| Récupération à l'usine                                            |                                    |                     |       |
| Li <sub>2</sub> O, Qualité Chimique                               | %                                  | 90                  |       |
| Li <sub>2</sub> O, Qualité Technique                              | %                                  | 87                  |       |
| Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>                                    | %                                  | 40                  |       |
| Payable                                                           |                                    |                     |       |
| Concentré 5% Li <sub>2</sub> O, Qualité Chimique                  | t                                  | 3,070,000           |       |
| Concentré 6% Li <sub>2</sub> O, Qualité Technique                 | t                                  | 827,000             |       |
| Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub> contenu dans le concentré          | kg                                 | 1,431,000           |       |
| Prix des Produits Vendus                                          |                                    |                     |       |
| Concentré 5% Li <sub>2</sub> O, Qualité Chimique FOB port         | US\$/t conc.                       | 750                 |       |
| Concentré 6% Li <sub>2</sub> O, Qualité Technique FOB port        | US\$/t conc.                       | 1,500               |       |
| Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub> contenu dans le concentré FOB mine | US\$/kg contenu                    | 130                 |       |
| Taux de change                                                    |                                    | 1 US\$ : 1.33 CAN\$ |       |
|                                                                   |                                    | 0.75 US\$ : 1 CAN\$ |       |
| Coûts du Projet                                                   |                                    | CA\$                | US\$  |
| Coût Moyen Mine                                                   | \$/t usiné                         | 30.69               | 23.02 |
| Coût Moyen Usinage                                                | \$/t usiné                         | 16.14               | 12.11 |
| Coût Moyen G&A                                                    | \$/t usiné                         | 12.15               | 9.12  |
| Coût Moyen Transport du Concentré                                 | \$/t usiné                         | 7.57                | 5.68  |
| Economie du projet                                                |                                    | CA\$                | US\$  |
| Revenu brut                                                       | \$M                                | 4,973               | 3,729 |
| Coût des ventes                                                   | \$M                                | 152                 | 114   |
| Coûts d'opération                                                 | \$M                                | 1,785               | 1,339 |
| Capital de maintien                                               | \$M                                | 127                 | 95    |
| Capital initial                                                   | \$M                                | 341                 | 256   |
| Impôts et droits miniers                                          | \$M                                | 1,000               | 750   |
| Flux de trésorerie avant impôts                                   | \$M                                | 2,567               | 1,926 |
| Flux de trésorerie après impôts                                   | \$M                                | 1,567               | 1,175 |
| Taux d'imposition effectif                                        |                                    | 39%                 |       |
| Taux d'escompte                                                   |                                    | 8%                  |       |
| Valeur actuelle nette @ 8% avant impôts                           | \$M                                | 1,257               | 943   |
| Taux de rendement interne avant impôts                            |                                    | 48.2%               |       |
| Période de récupération avant impôts                              | années                             | 2.3                 |       |
| Valeur actuelle nette @ 8% après impôts                           | \$M                                | 726                 | 545   |
| Taux de rendement interne après impôts                            |                                    | 34.9%               |       |
| Période de récupération après impôts                              | années                             | 2.8                 |       |



## Estimation des réserves

Au cours de cette étude, une estimation des réserves minérales a été préparée pour 17 zones minéralisées. L'estimation suppose la production d'un concentré de spodumène de qualité chimique à un prix de 15,66 \$ US par kg Li<sub>2</sub>O et un concentré de tantalite avec un prix de 130 \$ US par kg Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub>. La récupération est fixe à 85 % et 64 % pour le Li et le Ta respectivement. L'effet de la courbe teneur-récupération utilisé pour les ressources sur les réserves et qui est devenue disponible une fois que les réserves étaient évaluées, a été vérifié et a peu d'influence. La production d'un concentré de spodumène de qualité technique, ayant une meilleure valeur, n'a pas été tenu en compte dans l'estimation des réserves.

La date effective de l'estimation est le 4 août 2017, en fonction de l'état de compilation, des paramètres de prix des métaux et des récupérations métallurgiques.

L'estimation a été préparée conformément aux normes et aux lignes directrices de l'ICM pour le rapport des ressources minérales et des réserves.

Le tableau 2 présente les résultats de l'estimation des réserves minérales pour le projet Rose lithium-tantale à une teneur de coupure NSR de 29,70 \$ pour le scénario à ciel ouvert.

**Tableau 2 – Réserves minérales**

|                  | <b>Tonnage</b> | <b>NSR</b>    | <b>Li<sub>2</sub>O<sub>eq</sub></b> | <b>Li<sub>2</sub>O</b> | <b>Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub></b> |
|------------------|----------------|---------------|-------------------------------------|------------------------|------------------------------------|
| <b>Catégorie</b> | <b>(Mt)</b>    | <b>(\$)</b>   | <b>(%)</b>                          | <b>(%)</b>             | <b>(ppm)</b>                       |
| Probable         | 26.8           | 148.99        | 0.96                                | 0.85                   | 133                                |
| <b>Total</b>     | <b>26.8</b>    | <b>148.99</b> | <b>0.96</b>                         | <b>0.85</b>            | <b>133</b>                         |

- La personne qualifiée et indépendante pour l'estimation des ressources minérales, tel que défini au Règlement 43-101, est Patrick Frenette, ing. M.Sc.A.. d'InnovExplo inc.. La date effective de l'estimation des ressources est le 4 août 2017.
- Le modèle inclut 17 zones minéralisées.
- Les calculs utilisent des unités métriques (mètres, tonnes et ppm).
- Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier le plus proche. Les écarts dans les totaux sont attribuables aux effets d'arrondissement. L'arrondissement a suivi les recommandations de la Norme 43-101.
- InnovExplo inc. n'est pas au courant de problèmes environnementaux, de permis, juridiques, relatifs aux titres, de fiscalité, de politique sociopolitique, de commercialisation ou d'autres questions pertinentes qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

## Estimation des ressources

InnovExplo inc. (« InnovExplo ») a mis à jour l'estimation des ressources minérales de l'Évaluation Économique Préliminaire (« PEA ») de 2011 pour 23 zones minéralisées. La ressource minérale a été mise à jour sur une base de valeur de bloc en utilisant les paramètres actuels de prix et de coûts.

La date effective de l'estimation est le 29 août 2017, en fonction de l'état de compilation, des paramètres de prix des métaux et des récupérations métallurgiques.

Compte tenu de la densité des données traitées, des critères d'ellipse de recherche, de la densité des sondages et des paramètres spécifiques d'interpolation, InnovExplo est d'avis que l'actuelle estimation des ressources minérales peut être classée comme ressources indiquées et inférées. L'estimation des ressources minérales a été préparée conformément aux normes et définitions prévues par le document intitulé « Definition Standards on Mineral Resources and Mineral Reserves » de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM »).

Le tableau 3 montre les ressources minérales à une valeur de coupure de 30 \$/tonne pour une mine à ciel ouvert et de 110 \$/tonne pour une mine en souterrain.

Tableau 3 – Ressources minérales

|           |                      | Tonnage     | NSR        | Li <sub>2</sub> O_eq | Li <sub>2</sub> O | Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub> |
|-----------|----------------------|-------------|------------|----------------------|-------------------|--------------------------------|
| Catégorie |                      | (Mt)        | (\$)       | (%)                  | (%)               | (ppm)                          |
| Indiqué   | Ciel-Ouvert          | 30.0        | 161        | 1.04                 | 0.93              | 150                            |
|           | Souterrain           | 1.9         | 159        | 1.02                 | 0.94              | 114                            |
|           | <b>Total Indiqué</b> | <b>31.9</b> | <b>161</b> | <b>1.04</b>          | <b>0.93</b>       | <b>148</b>                     |
| Présumé   | Ciel-Ouvert          | 2.0         | 137        | 0.90                 | 0.79              | 153                            |
|           | Souterrain           | 0.8         | 149        | 0.96                 | 0.88              | 126                            |
|           | <b>Total Présumé</b> | <b>2.8</b>  | <b>141</b> | <b>0.92</b>          | <b>0.82</b>       | <b>145</b>                     |

- La personne qualifiée et indépendante pour l'estimation des ressources minérales, tel que défini au Règlement 43-101, est Pierre-Luc Richard, B.Sc., P. Géo. d'InnovExplo inc.. La date effective de l'estimation des ressources est le 29 août 2017.
- Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales ayant démontré une viabilité économique.
- Le modèle inclut 23 zones minéralisées.
- Les résultats sont présentés comme non dilués et « in situ ».
- La sensibilité a été estimée en prenant des valeurs de coupure NSR en incréments de 5 \$ à 10 \$ et de 20 \$ à 150 \$, la ressource est à une teneur de coupure NSR de 30 \$ pour une mine à ciel ouvert et 110 \$ pour une mine en souterrain basé sur les conditions du marché (prix des métaux, taux de change, et coûts de production).
- La densité de chaque zone a été appliquée basée sur une analyse statistique des données disponibles.
- Une largeur minimum de 2.0 mètres a été appliquée utilisant la teneur du matériau adjacent lorsqu'il est analysé ou de zéro lorsqu'il ne l'est pas.
- L'écrêtage des teneurs hautes a été effectué par zone sur les données brutes d'analyse sur les bases d'une étude statistique.
- Le compositage a été fait le long des interceptes de forage interceptant les zones minéralisées (la longueur des composites varie entre 1,5 m et 3 m afin de distribuer adéquatement les composites irréguliers de fin d'interceptes).
- Les ressources furent estimées à partir des sondages en utilisant la méthode krigeage ordinaire à l'aide de deux passes à l'intérieur d'un modèle de blocs (taille des blocs = 5 m x 5 m x 5 m).
- La classification présumée est seulement définie lorsque des blocs ont été interpolés par les passes 1 ou 2 et lorsque la continuité de ceux-ci est suffisante pour éviter de classer des blocs isolés n'ayant été interpolés que par un seul sondage. La classification indiquée est seulement définie lorsque des blocs ont été interpolés par un minimum de deux sondages au cours de la passe 1 dans des secteurs où la distance au sondage le plus près est de moins de 40 mètres.
- Le nombre de tonne métrique a été arrondi au millier le plus proche. Les écarts dans les totaux sont attribuables aux effets d'arrondissement. L'arrondissement a suivi les recommandations de la Norme 43-101.
- InnovExplo n'est pas au courant de problèmes environnementaux, de permis, juridiques, relatifs aux titres, de fiscalité, de politique sociopolitique, de commercialisation ou d'autres questions pertinentes qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

### Étude de faisabilité

Les paramètres utilisés pour l'étude de faisabilité sont les suivants :

- Opération à ciel ouvert de 1 610 000 tonnes par année.
- Usine de traitement du spodumène d'une capacité nominale de 4 900 tonnes par jour.

### Opération minière

La minéralisation est encaissée par des dykes de pegmatites affleurants et subparallèles à la surface. Le corps minéralisé est relativement plat, près de la surface et se compose d'une série de lentilles parallèles orientées vers le nord. Les minéralisations identifiées jusqu'à présent sur la propriété Rose comprennent des indices de pegmatites à lithium-césium-tantale (type LCT) ainsi que des indices de molybdène.

Une opération à ciel ouvert conventionnelle par camions et pelles a été considérée pour l'exploitation du projet Rose lithium-tantale avec les réserves minérales probables. La conception finale de la fosse est d'environ 1 620 m de long, 900 m de largeur et 200 m de profondeur.

Le plan de minage propose d'extraire 220,2 Mt de matériel composé de 26,8 Mt de minerai, 182,4 Mt de stériles et 11,0 Mt de morts-terrains. Le ratio de décapage moyen est de 7,2 tonnes de stérile par tonne de minerai. Le taux de production nominal a été estimé à 4 600 tonnes par jour et 350 jours d'exploitation par année.

Le taux de production de l'exploitation minière est d'approximativement 15 Mt par année. Le plan d'exploitation à ciel ouvert résulte en une vie minière de 17 ans.

Critical Éléments excavera le roc au moyen de sa flotte d'équipements et ses opérateurs, tandis qu'un entrepreneur minier excavera le mort-terrain.

La flotte d'équipements de production se composera : d'une pelle rétrocaveuse, d'une benne frontale électrique, d'une chargeuse sur roues, de sept camions de transport (65t), de sept camions de transport (135t), deux foreuses rotatives, une foreuse fond de trou, deux bulldozers, un tracteur sur roues, deux niveleuses et deux camions d'eau.

La fosse est conçue avec des bancs de 10 m. Un angle inter-rampe de 57° et un angle final de 55° sur les murs ultimes. Les bermes auront une largeur de 7,0 m. Les murs du mort-terrain auront une pente de 2,5 : 1 et une berme de 10 m.

La rampe de transport principale est conçue à une largeur de 30,9 m afin de permettre une circulation à double voie sauf pour la partie inférieure conçue à une largeur de 20,4 m pour une voie de circulation. Un fossé de 2 m de large est inclus pour permettre le drainage de l'eau et l'installation des conduites. L'inclinaison maximale de la courbure interne de tous les segments de rampe est de 10 %.

**Figure 2 – Vue en plan de la fosse**

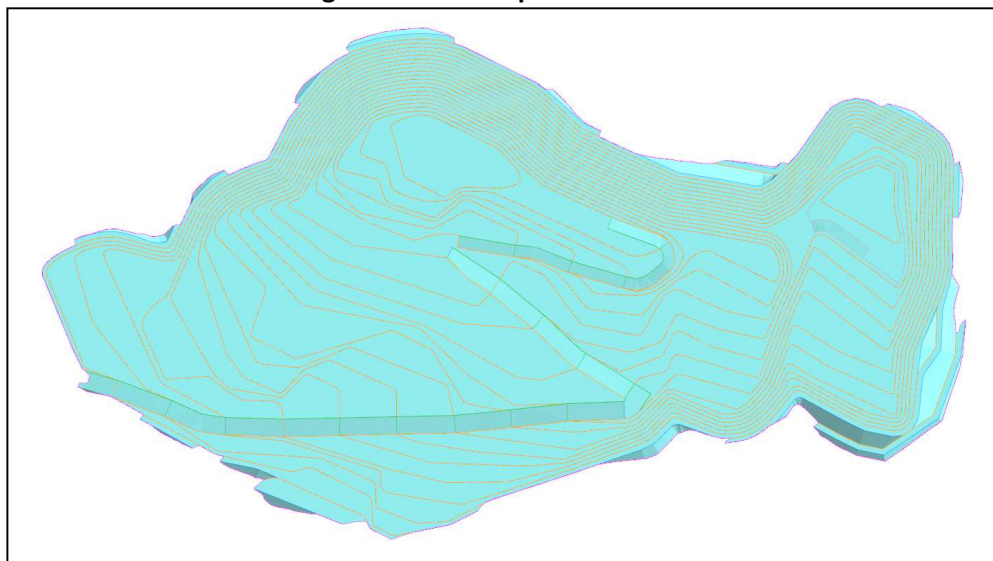
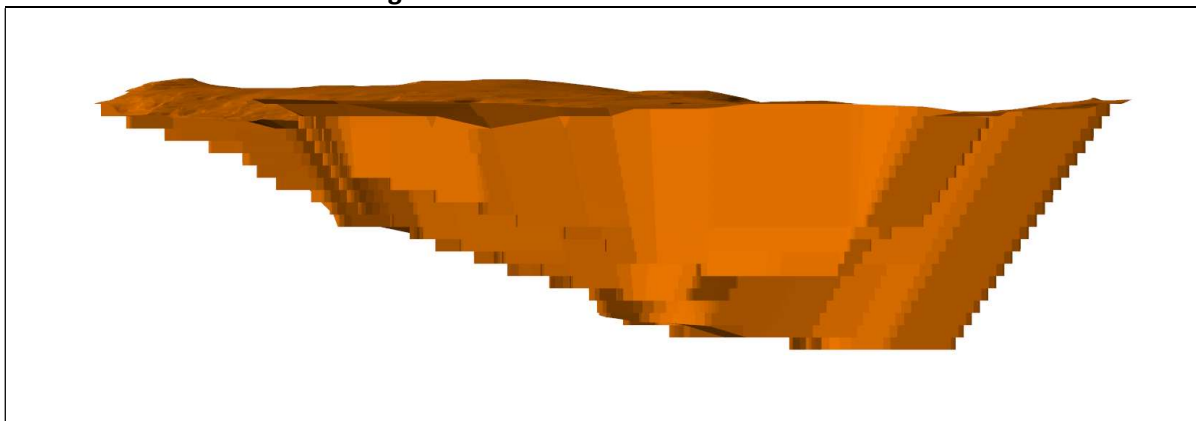


Figure 3 – Vue vers l'ouest de la fosse



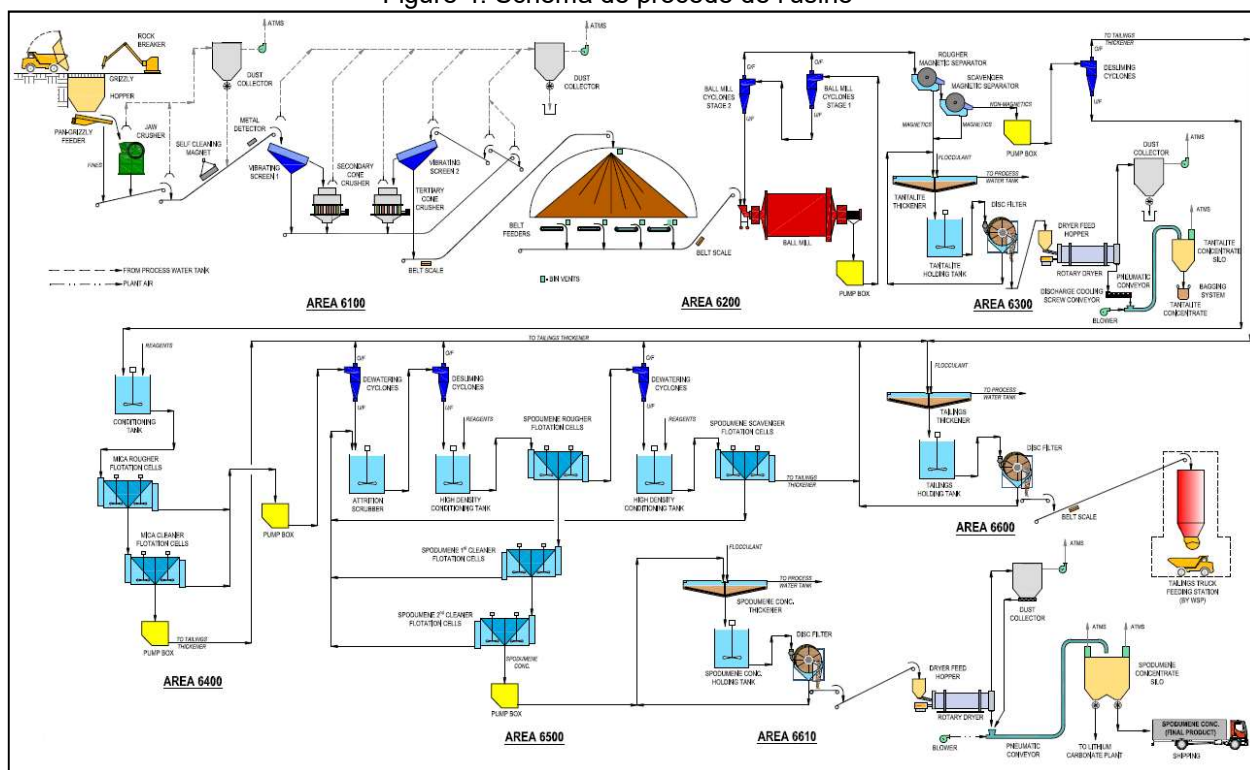
### **Traitement du minerai**

Un procédé standard de flottation sera utilisé pour produire des concentrés de qualité technique et chimique et un concentré de tantale ( $\text{Ta}_2\text{O}_5$ ). L'usine de traitement du minerai consistera en sections de concassage, de valorisation et de filtration. Le concentré de lithium (spodumène) de qualité technique aura une teneur de 6 % de  $\text{Li}_2\text{O}$  alors que le concentré de qualité chimique aura une teneur de 5 %  $\text{Li}_2\text{O}$ . Le concentré de tantale aura une teneur de 20 % de  $\text{Ta}_2\text{O}_5$ .

Le procédé de traitement comprend un circuit de concassage, de séparation magnétique et de flottation. Le circuit de concassage comprendra un concasseur à mâchoires et deux concasseurs coniques (secondaire et tertiaire) et des tamis vibrants. Le minerai concassé aura un  $P_{80}$  de 13 mm et sera stocké dans un silo (dôme) d'une capacité de 9 200 tonnes métriques suffisante pour environ deux jours d'alimentation de l'usine. Le circuit de broyage consistera en un broyeur à boulets opérant en circuit fermé avec un ensemble de cyclones. Le concentré de tantale sera récupéré à une teneur de 2 %  $\text{Ta}_2\text{O}_5$  par séparation magnétique à haute intensité et ensuite amélioré à une teneur de 20 % par séparation par gravité. Le concentré de tantale sera épaissi, filtré par des filtres à vide, séché à 1 % d'humidité et ensaché pour expédition. Le circuit de flottation du lithium sera équipé de cyclones pour enlever les schlamms, de cellules de flottation pour enlever le mica et pour atteindre les teneurs de concentrés requises. Les concentrés de spodumène seront épaissis, filtrés par des filtres à vide, séchés à 1 % d'humidité et stockés dans un silo de 1 500 tonnes métriques et chargés en vrac dans des camions. Les rejets de la flottation seront épaissis, filtrés par des filtres à vide à une humidité de 15 % et transportés par camions au site de co-déposition avec les stériles de la fosse.

L'usine de spodumène fonctionnera 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 52 semaines par année. L'usine de traitement a été conçue avec une disponibilité opérationnelle de 90 %. Le broyage a été conçu avec une disponibilité opérationnelle de 50 %. La capacité de concentration a été établie à un débit nominal de 4 900 tonnes par jour. L'usine a une capacité de 1 610 000 tonnes par an. Un schéma du procédé de l'usine est présenté à la figure 4.

Figure 4. Schéma de procédé de l'usine



## Métallurgie

Des essais de laboratoire ont été effectués chez ACME Metallurgical Limited à Vancouver en 2011. Les résultats de ces tests ont été utilisés pour l'étude PEA. Trois composantes : la Rose (structure principale), la Rose Sud-Est (structure du Sud-Est) et Tantale (structure secondaire avec du tantale supérieur et teneur en lithium inférieure) ont été soumis à divers tests métallurgiques.

SGS Canada Inc. à Lakefield a mené des tests de 2013 à 2015 pour améliorer les récupérations de lithium et de tantale. En 2015, SGS Canada Inc. a élaboré un schéma de procédé conceptuel basé sur une série d'essais sur divers échantillons provenant du dépôt de Rose. Le diagramme de procédé proposé comprend un concassage conventionnel en trois étapes et le broyage en une seule étape, suivi d'une séparation magnétique pour la récupération du tantale, d'une flottation du mica et d'une flottation de spodumène. Ce diagramme était la base de la conception de l'usine.

SGS Canada Inc. a également mené un programme en usine pilote au début de l'année 2017 sur deux échantillons du projet Rose (Rose et Rose Sud). L'objectif principal du programme était de générer du concentré de spodumène pour des essais de carbonate de lithium en usine pilote qui ont été réalisés par Outotec en Allemagne et en Finlande. Les performances métallurgiques sur une échelle pilote continue et de générer des données métallurgiques et opérationnelles pour d'autres études. L'usine pilote de spodumène a démontré la robustesse du procédé de l'usine de concentration.

L'étude de faisabilité suppose une récupération de 87,3 % et 90 % pour les concentrés de lithium de qualité technique et chimique respectivement et une récupération de 40 % pour le concentré de tantale.

L'eau de procédé sera recyclée, libérant très peu au bassin de rétention et à l'usine de traitement de l'effluent final.





**Échantillonnage en vrac pour les travaux de l'usine pilote**

### **Étude d'impact environnemental et social**

En février 2021, le COMEX a terminé les audiences publiques à Matagami, Eastmain et Nemaska. Les audiences publiques ont eu lieu virtuellement et ont été diffusées en direct via Facebook et LiveStream. En juin 2021, à la suite de ces audiences publiques, le COMEX a communiqué à la Société une liste de questions et d'engagements formulés sur la base des observations et commentaires exprimés par les participants lors des audiences publiques. La Société travaille actuellement à la préparation des réponses à ces questions et au respect des engagements énoncés par le COMEX, ce qui fait partie intégrante de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux.

En mars 2021, la Société a été informée par l'Agence qu'en raison de circonstances particulières et difficiles causées par la pandémie, que le Comité a besoin de plus de temps pour consulter les communautés locales afin d'achever le processus d'évaluation environnementale. Le 4 mars 2021, l'Agence a déclaré que « le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, en vertu du paragraphe 27(3) de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012), a prolongé de 90 jours le délai de délivrance de la déclaration de décision pour le projet minier Rose lithium-tantale proposé afin de reconnaître les circonstances atténuantes découlant de la pandémie COVID-19 et ses impacts sur les communautés cibles consultées.

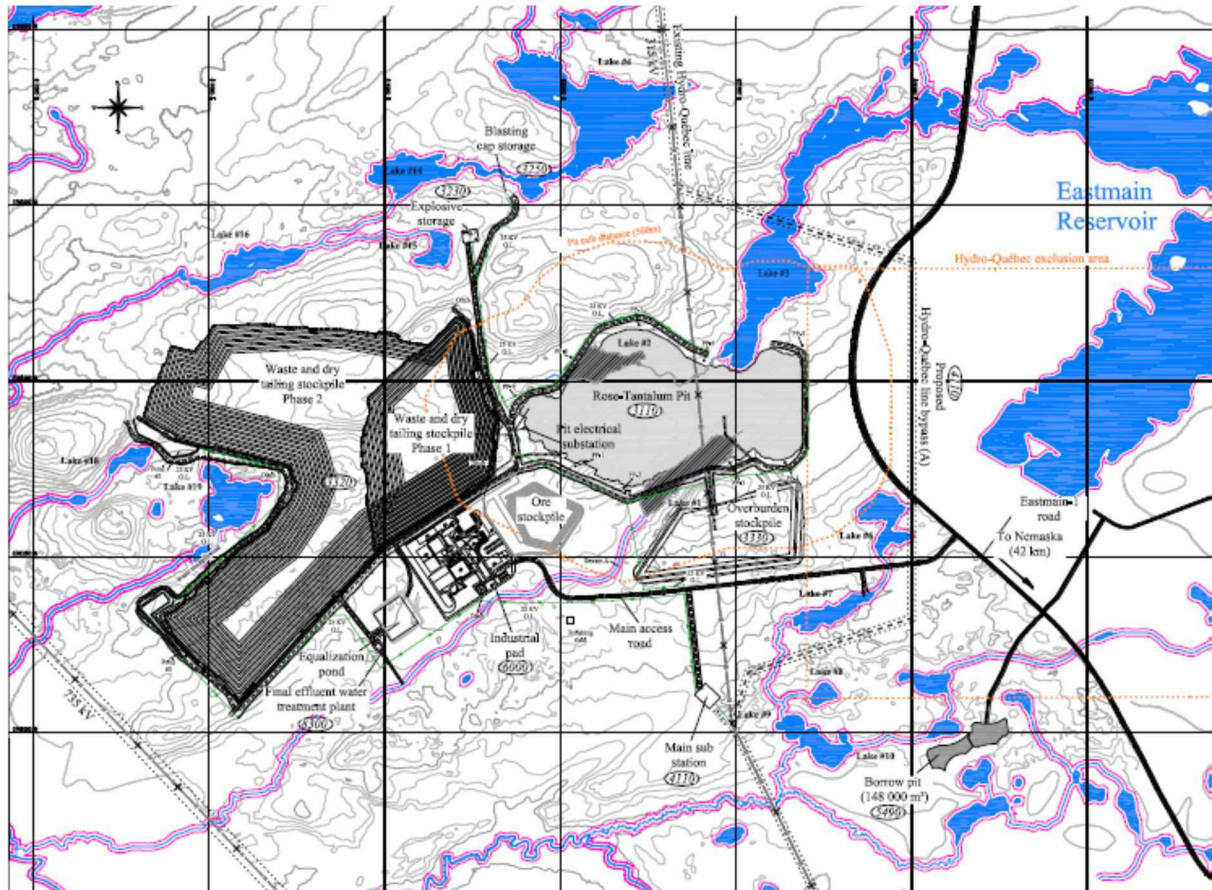
Également, en mars 2021, le Comité a publié la version provisoire du rapport d'évaluation environnementale du projet Rose lithium-tantale dans laquelle elle conclut que le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants, compte tenu de la mise en œuvre de mesures d'atténuation clés. Le comité a également publié les conditions potentielles auxquelles le promoteur serait tenu de se conformer.

### **Infrastructure**

L'infrastructure du projet comprend les principaux services du site, les routes de transport, l'entreposage d'explosifs et de détonateurs, une usine de traitement de spodumène, un atelier d'entretien des équipements de fosse, un entrepôt, un stockage de diesel et d'essence, l'entreposage et la distribution

de GNL, les stocks de minerai, les déchets de roches et les stocks de résidus secs, stockage de surcharges, sous-station électrique principale et distribution, approvisionnement en eau potable et fraîche, eaux usées, gestion des eaux de surface, traitement final des effluents, système de communication, pavillon d'entrée et bâtiment administratif. Une usine de carbonatation de lithium n'est pas incluse dans l'étude de faisabilité, mais l'espace a été réservé sur le tablier industriel et les services ont été prévus pour une installation future.

**Figure 5 – Plan du site Rose lithium-tantale**



Les échantillons de roche stérile et de résidus ont été analysés au laboratoire SGS à Lakefield et les deux ont été déclarés non acides. Les résidus secs et les roches stériles seront stockés dans la même installation qui a la capacité de la vie de la mine. L'eau de pluie et de fonte sera collectée dans les fossés et pompée vers l'usine de traitement de l'eau.

La halde à minerai aura une capacité de 3,9 millions de tonnes, où le minerai de faible teneur pourra être stocké.

Le tablier industriel a une superficie de 296 000 m<sup>2</sup> et contiendra l'usine de traitement, l'atelier d'entretien, l'entrepôt, le bâtiment administratif, les réservoirs de stockage de diesel et d'essence, le stockage et la distribution de GNL et tous les services associés. Le GNL sera utilisé pour le chauffage des bâtiments et pour le séchage des concentrés de lithium et de tantale. Le four de décrépitation d'une éventuelle usine de carbonate de lithium nécessitera seulement l'ajout d'un réservoir de GNL.

---

L'étude sur l'hydrologie anticipe une importante infiltration d'eau dans la fosse. Afin de maximiser les pentes des murs, des puits seront construits en périphérie de la fosse afin d'abaisser la nappe phréatique sous la fosse. L'un de ces puits servira à approvisionner le site minier en eau douce.

Les eaux de contact seront collectées dans un bassin d'accumulation et traitées avant d'être libérées comme effluent final.

Le site minier aura une route d'accès principale de 2 kilomètres à partir de la route Eastmain 1 vers le tablier industriel. En incluant les routes de service, le site totalisera 15,8 kilomètres de routes.

L'électricité sera fournie par Hydro-Québec. Une ligne de transport électrique de 315 kV (L3176), appartenant à Hydro-Québec, s'étend en direction nord-sud sur le côté est de la propriété Rose. Elle passe la fosse projetée. La partie qui parcourt la mine à ciel ouvert sera redirigée pour permettre l'exploitation à ciel ouvert. Critical Éléments et Hydro-Québec ont signé un accord pour mener une étude technique pour l'approvisionnement en électricité de la mine et le renvoi de la ligne électrique. Dans une étude antérieure, Hydro-Québec a fourni les coûts pour les travaux de préparation de l'alimentation électrique et pour la relocalisation de la ligne électrique qui doit être faite pour la mine. Ces coûts ont été inclus dans l'étude de faisabilité. Le calendrier pour la relocalisation de la ligne d'alimentation correspond à la cédule de construction de Critical Éléments, de sorte que l'alimentation électrique sera disponible du réseau principal à temps pour la mise en service et le démarrage de l'usine. La relocalisation de la ligne électrique 315kV totalisera 4,2 kilomètres.

La demande de puissance pour le projet a été estimée à environ 13 486 kW (15 615 kVA) et une capacité de 20 MVA a été acceptée par Hydro-Québec. Deux transformateurs de 15 MW fonctionneront simultanément pour alimenter le site et l'usine de traitement. Les transformateurs alimenteront le réseau électrique du site minier de 25 kV. Les lignes électriques sont nécessaires pour alimenter l'usine de traitement, le tablier industriel, l'usine de traitement de l'effluent final, les puits, les pompes dans les bassins de collecte des eaux et les installations d'entreposage des explosifs et des détonateurs. Un total de 15,5 kilomètres de lignes électriques sont prévus.





**Ligne électrique au site Rose lithium-tantale**

### **Coûts en capital**

Les coûts d'immobilisations et d'exploitation ont été estimés en dollars canadiens. Une analyse économique a été effectuée avec un flux de trésorerie actualisé avant et après impôts. Le coût en capital initial est estimé à 341,2 M \$, comprenant toutes les infrastructures décrites plus tôt, et une contingence de 10%. Le capital de maintien est estimé à 126,8 M \$.

Le total des produits obtenu est estimé à 3 070 006 tonnes de concentré de  $\text{Li}_2\text{O}$  de qualité chimique, 827 196 tonnes de concentré de  $\text{Li}_2\text{O}$  de qualité technique et 7 157 tonnes de concentré de  $\text{Ta}_2\text{O}_5$ .

**Tableau 4 – Capital initial et capital de maintien**

| Item                                        | Capital Initial<br>M CA\$ | Capital de<br>Maintien<br>M CA\$ | Capital Initial<br>M US\$ | Capital de<br>Maintien<br>M US\$ |
|---------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| <b>Coût en Capital Direct</b>               | <b>235.1</b>              | <b>93.8</b>                      | <b>176.3</b>              | <b>70.4</b>                      |
| Mine                                        | 49.3                      | 89.5                             | 37.0                      | 67.1                             |
| Electricité                                 | 27.8                      | 0.6                              | 20.8                      | 0.4                              |
| Infrastructure                              | 36.7                      | 0.0                              | 27.5                      | 0.0                              |
| Usine de concentration                      | 111.9                     | 0.0                              | 83.9                      | 0.0                              |
| Gestion des eaux                            | 9.5                       | 3.8                              | 7.1                       | 2.8                              |
| <b>Coût en Capital Indirect</b>             | <b>74.9</b>               | <b>0.4</b>                       | <b>56.2</b>               | <b>0.3</b>                       |
| Administration et frais généraux            | 32.2                      | 0.0                              | 24.1                      | 0.0                              |
| Développement du Projet                     | 0.4                       | 0.0                              | 0.3                       | 0.0                              |
| PCM et autres frais                         | 42.3                      | 0.4                              | 31.7                      | 0.3                              |
| Contingence                                 | 31.0                      | 9.4                              | 23.2                      | 7.1                              |
| Restauration de la mine (incl. Contingence) | 0.0                       | 17.8                             | 0.0                       | 13.4                             |
| Restauration de la mine - Caution           | 0.2                       | 5.4                              | 0.1                       | 4.0                              |
| <b>Coût en Capital Total</b>                | <b>341.2</b>              | <b>126.8</b>                     | <b>255.9</b>              | <b>95.1</b>                      |

### Coûts d'opération

Les coûts d'exploitation sont estimés à **66,56 \$ par tonne de minerai traité**, notamment :

- Minier 30,69 \$ par tonne usinée
- Traitement 16,14 \$ par tonne usinée
- G&A 12,15 \$ par tonne usinée
- Transport du concentré au port 7,57 \$ par tonne usinée

Les coûts d'opération sont estimés à 458 \$/tonne (344 \$ US/tonne) de concentré de lithium tel que présenté au tableau 5.

**Tableau 5 – Coûts d'opération par tonne de concentré de lithium**

| Item                                                        | CA\$/t<br>concentré<br>Li <sub>2</sub> O | US\$/t<br>concentré<br>Li <sub>2</sub> O |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Mine                                                        | 211                                      | 158                                      |
| Usinage                                                     | 111                                      | 83                                       |
| G&A                                                         | 84                                       | 63                                       |
| Transport du concentré                                      | 52                                       | 39                                       |
| <b>Coût d'opération total</b>                               | <b>458</b>                               | <b>344</b>                               |
| Ventes                                                      | 26                                       | 20                                       |
| Royautés                                                    | 13                                       | 10                                       |
| <b>Coût d'opération total (après Ventes et Royautés)</b>    | <b>497</b>                               | <b>373</b>                               |
| Moins: Crédit pour tantalite                                | 48                                       | 36                                       |
| <b>Coût d'opération total (après crédit pour tantalite)</b> | <b>449</b>                               | <b>337</b>                               |

Les coûts d'énergie sont de 0,05 \$/kWh pour l'électricité, 0,95 \$/litre pour le carburant diesel, et 0,546 \$/m<sup>3</sup> pour le carburant GNL.

#### Rentabilité du projet

La mine traitera 1 610 000 tonnes de minerai par année, à une teneur moyenne de 0,85 % de Li<sub>2</sub>O et 133 gpt de Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub> sur une période de 17 ans. Les hypothèses sont de 750 \$ US par tonne et 1 500 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité chimique et de qualité technique respectivement (FOB port) et de 130 \$ US par kg de Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub> contenus dans le concentré de tantale (FOB site minier). La VAN avant impôts et après impôts à divers taux d'actualisation est présentée au tableau 6.

**Tableau 6 – NPV avant et après impôts**

| Taux de<br>Remise | Avant Impôts |        | Après Impôts |        |
|-------------------|--------------|--------|--------------|--------|
|                   | M CA\$       | M CA\$ | M US\$       | M US\$ |
| VAN @ 0%          | 2,567        | 1,567  | 1,926        | 1,175  |
| VAN @ 5%          | 1,620        | 960    | 1,215        | 720    |
| VAN @ 8%          | 1,257        | 726    | 943          | 545    |
| VAN @ 10%         | 1,070        | 605    | 802          | 454    |
| VAN @ 12%         | 914          | 504    | 686          | 378    |

Le taux de rendement interne après impôts est 34,9 %.

#### Analyses de sensibilité

La sensibilité de la VAN au taux de change et au prix du concentré de lithium de qualité chimique est présentée au tableau 7.

**Tableau 7 – Sensibilité de la VAN au taux de change et prix du Li<sub>2</sub>O CG**

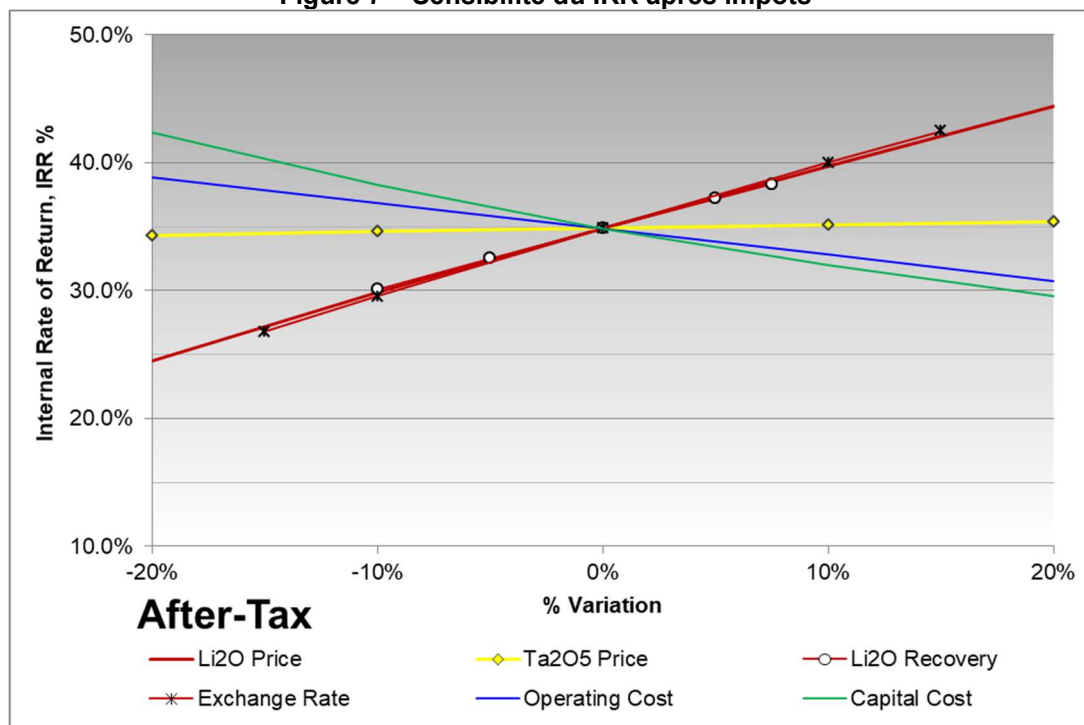
| VAN après impôts @ taux d'escompte de 8% - M CA\$ |                                                   |            |           |             |             |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------|-----------|-------------|-------------|
| Taux de change<br>USD/CAD                         | Prix concentré Li <sub>2</sub> O qualité chimique |            |           |             |             |
|                                                   | 720 US\$/t                                        | 810 US\$/t | Base Case | 990 US\$/t  | 1080 US\$/t |
| 0.70                                              | 798M CA\$                                         | 923M CA\$  | 840M CA\$ | 1,172M CA\$ | 1,296M CA\$ |
| Base Case                                         | 687M CA\$                                         | 805M CA\$  | 726M CA\$ | 1,038M CA\$ | 1,154M CA\$ |
| 0.80                                              | 590M CA\$                                         | 701M CA\$  | 627M CA\$ | 920M CA\$   | 1,030M CA\$ |

Les figures 6 et 7 présentent la sensibilité de la VAN au taux d'escompte de 8 % et du TRI aux prix, à la récupération du Li<sub>2</sub>O, au taux de change, aux coûts d'exploitation et au coût en capital. La rentabilité est plus sensible au prix du Li<sub>2</sub>O, au taux de change et à la récupération du Li.

**Figure 6 – Sensibilité de la VAN 8 % après impôts**



**Figure 7 – Sensibilité du IRR après impôts**



---

## **Prévision de la demande en lithium<sup>1</sup>**

La croissance future du marché du lithium sera principalement dominée par le secteur de la mobilité électrique qui sera alimentée par les batteries au lithium, mais également par les systèmes de stockage d'énergie et autres appareils électriques (scooters électriques, bicyclettes électriques et autres appareils sans fil). Il est reconnu que le taux de croissance atteindra 25 % d'ici 2030 et continuera de croître davantage, tandis que pour 2025, un consensus de marché a été établi pour des besoins d'environ 1 à 1,1 million de tonnes métrique d'équivalent de carbonate de lithium. Il est important de savoir que depuis des années, les prévisions sur 5 ans de carbonate de lithium équivalent (« LCE ») augmentent de plus de 10 % d'année en année, atteignant maintenant 1,1 million de tonnes de LCE. Avec le coût à la baisse des batteries au lithium qui approche désormais 100\$ US par kWh, ces dernières deviennent également attrayantes pour une utilisation dans les installations privées combinées à l'utilisation grandissante de la production d'électricité photovoltaïque.

En Allemagne, une nouvelle réglementation exige que pour tous les projets photovoltaïques ayant dépassé la puissance de 1 MW, un système de stockage d'énergie soit installé d'ici 2025. Ceci a pour but d'éviter que l'énergie mette un stress de demande sur les systèmes de distribution d'électricité, un phénomène qui pousse déjà les systèmes européens à la limite pendant les périodes estivales et qui continue d'augmenter avec l'addition de nouveaux systèmes photovoltaïques, qu'ils soient commerciaux ou privés.

L'Association allemande des constructeurs automobiles considère une pénétration du marché de 15 % à 25 %, d'ici 2025. Volkswagen estime déjà une pénétration du marché de plus de 30 % d'ici 2025 pour sa flotte. De plus, la capacité de stockage des nouvelles conceptions de cellules augmentent de 10 % d'année en année. Alors qu'il y a deux ans, la fourchette inférieure pour la pénétration du marché de 15 % correspond à environ 15 millions de voitures ou si nous supposons un marché de 100 millions de voitures d'ici 2025 et qu'une moyenne de 30 kg de LCE est requis pour la batterie, 450 000 MT de LCE sera requis pour ce seul segment, maintenant la moyenne requise pour la batterie standard est en d'approximativement de 50 kg de LCE, contre 30 kg dans le calcul ci-dessus. Par conséquent, avec une pénétration du marché de 15 %, la demande passera à 750 000 mt de LCE, au lieu de 450 000 mt de LCE.

Canaccord, entre autres, suppose que la part des véhicules électriques atteindra plus de 50 % de toutes les batteries Li-ion installées, c'est-à-dire que cela sera le moteur de l'expansion du marché du lithium. La croissance absolue en chiffres de Canaccord est plus élevée que les hypothèses précédentes, cependant, en ligne avec certaines prévisions de fabricants automobiles (OEM). Albemarle a mis à jour ses prévisions à 1,1 million de tonnes de LCE requises d'ici 2025.

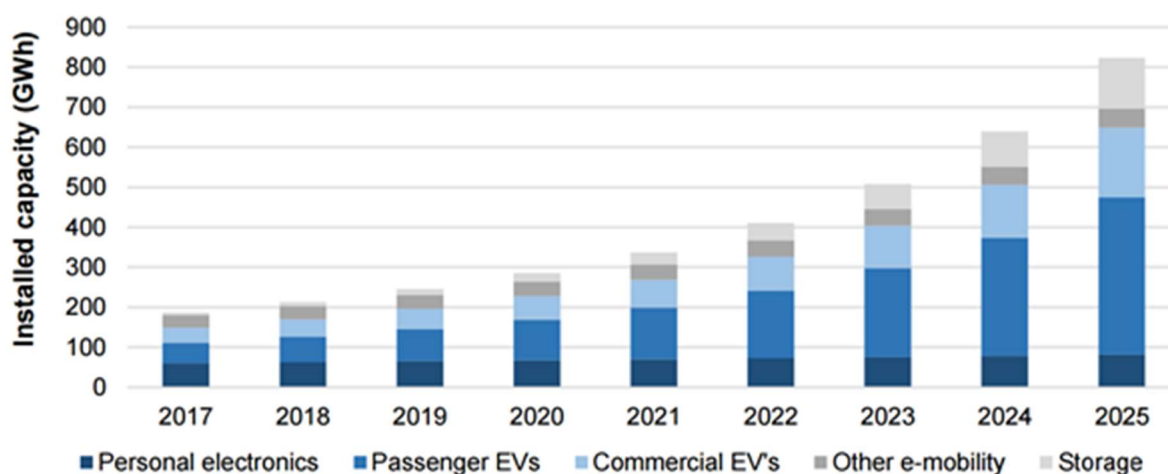
Les actuelles hypothèses de croissance, si elles se matérialisent, conduiront à une demande en lithium d'environ 900 000 à 1 000 000 tonnes métriques de LCE. Ceci représente une croissance de 7 000 000 t supplémentaires de LCE de 2019 à 2025 équivalents à près de 1 400 000 tonnes par année de LCE.

Dans la figure 8, la croissance individuelle des secteurs est décrite.

---

<sup>1</sup> La Société fait la révision sur une base continue des rapports de recherche des demandes futures du lithium qui confirment que les hypothèses de son étude de faisabilité sont toujours d'actualité.

**Figure 8 : Batterie au lithium-ion installée par secteur d'application**



Source: Canaccord Genuity Research (Battery Materials Update, rapport Juin 2017)

### Perspectives du prix de lithium<sup>2</sup>

En 2017, des ententes commerciales pour le spodumène de qualité chimique (« CG ») avec une teneur en oxyde de lithium compris entre 5,0 et 6,0% ont été réalisées, par lesquelles 120 000 t de concentré de spodumène de 5,5 % ont été contractées à 830 \$ US / t FOB port. Les mécanismes de tarification ont été associés aux prix du lithium de qualité technique (« TG ») pour la Chine. Chaque teneur supplémentaire de 0,1 % en Li<sub>2</sub>O permettra une prime de 15 \$ US/t, permettant des prix entre 750 \$ US/t et 905 \$ US/t pour le spodumène CG 5,0 % et 6,0 % respectivement. De plus, les fournisseurs qui seront en mesure de fournir un spodumène CG de qualité supérieure générant des coûts de conversion plus faibles pourront également obtenir des prix plus élevés.

En 2019, les prix du spodumène CG et du carbonate de lithium TG se sont assouplis, les convertisseurs chinois ne rencontrant pas les spécifications relatives à du carbonate de lithium de la qualité batterie, ce qui a donc entraîné une offre excédentaire de carbonate de lithium TG. Toutefois, les prix contractuels du carbonate de lithium et de l'hydroxyde de lithium de qualité batterie sont restés stables depuis trois ans.

En 2020, les prix contractuels du lithium en général ont atteint un prix plancher avec une tendance à la hausse comme la plupart des fournisseurs établis ont tout épuisé. En même temps, la demande de produits de qualité batterie a considérablement augmenté à mesure que la pénétration du marché mondial des voitures électriques et hybrides rechargeables a considérablement augmenté. Tous les grands constructeurs automobiles concentrent considérablement leurs investissements sur l'électrification. Par exemple, Volkswagen est entré sur le marché avec sa nouvelle plateforme de mobilité électrique ID. Albemarle et SQM ont reconnu le besoin de ressources nouvelles et supplémentaires afin de répondre à la demande à court terme, non seulement parce que la demande d'hydroxyde de lithium devrait dépasser la demande de carbonate de lithium d'ici 2023, mais aussi parce que leurs ressources actuelles sont limitées. Pour faciliter les investissements dans de nouvelles ressources, des marges d'EBITDA supérieures à 30 % sont nécessaires, même pour les producteurs aux coûts les plus élevés. Par conséquent, nous prévoyons qu'un prix incitatif du spodumène supérieur à 900 \$ US / t sera nécessaire à court terme.

Depuis la fin de 2020 et le début de 2021, les prix du carbonate de lithium, de l'hydroxyde de lithium et du spodumène ont augmenté de 30 % et devraient continuer de croître. En conséquence, les prix du spodumène ont atteint un niveau de plus de 700 \$ US par tonne.

<sup>2</sup> La Société fait la révision sur une base continue des rapports de recherche, des prix et volumes de demandes futures du lithium qui confirment que les hypothèses de son étude de faisabilité sont toujours d'actualité.



---

Le marché du spodumène de TG est un marché spécialisé dans les produits chimiques, qui répond aux besoins spécifiques de clients dans l'industrie du verre et de la céramique. Historiquement, les prix reflètent la plus grande valeur du spodumène sans fer comme le carbonate de lithium et des propriétés spécifiques du matériau cristallin. Par conséquent, les prix du spodumène TG sont directement liés à la teneur en oxyde de lithium dans le carbonate de lithium.

### **Travaux effectués subséquemment à l'étude de faisabilité**

En février 2018, la Société a signé une entente avec la Nation Crie d'Eastmain et la société Niskamoon pour la mise en place du projet d'amélioration des frayères aux esturgeons jaunes de la rivière Eastmain située juste en amont du pont Conglomerate sur la route de la Baie-James, à 113 km de l'embouchure de la rivière Eastmain.

En octobre 2018, la Société annonçait les résultats de son récent programme en usine pilote effectué au centre de recherche de la société Outotec, convertissant, avec succès, les ressources en spodumène du projet Rose lithium-tantale en hydroxyde de lithium de qualité batterie en utilisant le procédé de lixiviation thermique. Ces résultats offrent à Critical Éléments la flexibilité sur les capacités de production de carbonate de lithium et de spodumène, permettant ainsi de répondre à tous les besoins des producteurs de cathodes, de batteries et de véhicules électriques.

Le processus de conversion, en usine pilote, à partir du concentré de spodumène en hydroxyde de lithium a révélé d'excellents résultats avec **des taux d'extraction de 93 %**. Ce taux d'extraction surpasse la moyenne mondiale de 70 et 75 % qui est considéré comme norme de l'industrie. De plus, l'usine pilote a produit de l'hydroxyde d'une **pureté de qualité batterie de 99 %**.

En juillet 2019, la Nation crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la Nation crie et la Société ont signé une entente sur les répercussions et les avantages, intitulée l'Entente Pikhuuutaau, concernant le développement et l'exploitation du Projet Rose lithium-tantale dans Eeyou Istchee.

En octobre 2019, la Société a annoncé que le Primero avait complété avec succès la première phase du contrat d'implication anticipée de l'entrepreneur. Primero a également fourni un PMG pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction du Projet. Ce coût forfaitaire PMG est dans le même ordre de grandeur que les coûts estimés dans l'étude de faisabilité du Projet publiée le 29 novembre 2017.

En janvier 2021, la Société a annoncé qu'elle a retenu les services de Cantor Fitzgerald Canada Corporation à titre de conseiller financier pour poursuivre, engager et évaluer des partenaires et investisseurs stratégiques mondiaux afin de faire avancer le projet Rose lithium-tantale jusqu'à la production, et recevra des honoraires en fonction de la réussite de ces opérations de financement.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 1 031 368 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicoptère haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Rose lithium-tantale et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

---

## **PROPRIÉTÉ ROSE NORD – LITHIUM ET TANTALE**

### **Description de la propriété**

La propriété Rose Nord est située dans la région administrative du nord du Québec, sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee, sur des terres de catégorie III, sur les terres traditionnelles de la communauté d'Eastmain, à environ 50 kilomètres au nord du village cri de Nemaska. Ce dernier est situé à plus de 300 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau.

La propriété Rose Nord est accessible par route via la route du Nord et la route Eastmain-1, utilisable toute l'année à partir de Chibougamau. Le site peut également être rejoint par Matagami, via la Route 109, la route du Nord et la route Eastmain-1. Il est situé à 70 kilomètres au sud de la mine d'or Eleonor de Goldcorp et à 55 kilomètres au nord-ouest du projet de lithium, Whabouchi appartenant à Nemaska Lithium et à 10 kilomètres au sud de la centrale hydroélectrique Eastmain 1 d'Hydro-Québec. L'aéroport de Nemiscau offre des services de transport aérien dans la région. Le site de Rose Nord est situé à 60 kilomètres par la route de l'aéroport de Nemiscau.

La propriété Rose Nord est composée de 31 titres miniers représentant une superficie de 16,14 km<sup>2</sup>. La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

### **Travaux effectués au cours de la période**

La Société a fait l'acquisition des 31 titres miniers via une désignation sur carte durant la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

## **PROPRIÉTÉ ARQUES – LITHIUM, PROJET TERRES RARES, NIOBIUM ET TANTALE**

### **Description de la propriété**

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 136 titres miniers couvrant une superficie de 6 840,82 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. La propriété est traversée selon une orientation NE par une ligne électrique d'Hydro-Québec ainsi que par une route de gravier permanente qui se dirige vers le nord et la rivière Eastmain, puis vers les régions de la rivière La Grande. Ces dernières sont d'ailleurs parcourues de routes secondaires qui permettent également d'accéder à la propriété.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes passe tout juste dans les limites de la propriété du complexe Arques au sud-est. La géologie dominante observée se compose principalement d'orthoogneiss formé de roches intrusives felsiques métamorphisées. À l'hiver 2011, une intrusion alcaline majeure, le complexe Arques, a été identifié par forage au diamant.

Le complexe alcalin Arques présente des caractéristiques similaires à d'autres gîtes qui sont connus pour leurs zones minéralisées en éléments des terres rares, niobium (Nb) et tantale (Ta).

Le projet Arques possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essaims dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Arques couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 48 835 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Arques et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

---

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ BOURIER – PROJET DE LITHIUM, CUIVRE, ZINC, OR ET ARGENT**

### **Description de la propriété**

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 203 titres miniers couvrant une superficie de 10 252 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert.

La formation volcano-sédimentaire du lac des Montagnes traverse la propriété Bourier selon une orientation NE. Elle est composée de paragneiss, d'amphibolites et d'intrusifs granitiques. Au nord de la formation du lac des Montagnes, on observe principalement de l'orthogneiss formé de granite métamorphosé, tandis que la zone sud de cette formation se compose surtout de paragneiss qui présentent également des intrusions de granite.

Dans la région du lac Bourier, des travaux menés au nord du lac à l'été 2010 et 2011 ont permis de découvrir ce qui a été identifié comme un horizon de sulfures massifs de type exhalatif. Des échantillons de sol prélevés sur cet horizon sur une distance longitudinale de 8 kilomètres ont révélé des teneurs anormales en Cu, Zn et Pb. Certains échantillons en rainures et d'autres échantillons choisis ont révélé des teneurs anormales en Zn, Au, As, et Cu. Cet horizon exhalatif se prolonge sur plus de 25 kilomètres sur la propriété.

Le projet Bourier possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essais sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Bourier couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

### **Récemment développement**

Le 24 avril 2021, la Société a conclu une convention d'options avec la société Lomiko qui octroie le droit à Lomiko d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier.

### **TERMES DE LA TRANSACTION**

Aux termes de la Convention, Lomiko gagnera un intérêt dans la propriété Bourier par le biais d'une option. Les principaux termes de la Convention sont détaillés ci-dessous :

#### **OCTROI DE LA PREMIÈRE OPTION**

Critical Elements octroie à Lomiko le droit exclusif et l'option d'acquérir, le ou avant le 31 décembre 2022 un intérêt indivis de 49 % dans la propriété Bourier en émettant, à la Société, un total de 5 000 000 actions ordinaires de Lomiko, en versant à Critical Elements 50 000 \$ en espèces et en engageant 1 300 000 \$ en dépenses d'exploration, comme suit :

- Verser 25 000 \$ en espèces à la Société dans un délai de cinq jours suivant la signature de la Convention (non remboursable) (condition respectée);
- Verser 25 000 \$ en espèces à la Société dans un délai de cinq jours suivant la réception des approbations réglementaires requises (condition respectée en juin 2021);
- Émettre à la Société 5 000 000 actions ordinaires immédiatement après l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX (condition respectée en juin 2021); et
- Engager ou financer des dépenses d'exploration totalisant pas moins de 1 300 000 \$ sur la propriété Bourier, de la façon suivante : une somme de 550 000 \$ devra être engagée ou financée avant le 31 décembre 2021 et une somme de 750 000 \$ avant le 31 décembre 2022.

---

## **OCTROI DE LA SECONDE OPTION**

Sujet à l'exercice de la première option par Lomiko, Critical Elements va aussi octroyer à Lomiko le droit exclusif et l'option d'augmenter son intérêt indivi dans la propriété Bourier, passant de 49 % à 70 %. Pour se faire Lomiko devra verser, à la Société, une somme additionnelle de 250 000 \$ en espèces, en émettant à la Société 2 500 000 actions ordinaires de Lomiko, engager ou financer des travaux d'exploration de l'ordre de 2 000 000 \$ et compléter une estimation des ressources conforme à la norme canadienne 43-101. Cette estimation des ressources devra être préparée par une personne qualifiée indépendante de Lomiko et de Critical Elements. Lomiko devra compléter les termes précédents durant la période débutant à l'envoi de l'avis d'exercice de la première option et se terminant le 31 décembre 2023, de la façon suivante :

- Verser 250 000 \$ en espèces et émettre à la Société 2 500 000 actions ordinaires de Lomiko, le ou avant la date de l'envoi de l'avis d'exercice de la première option;
- Engager ou financer des dépenses d'exploration additionnelles de 2 000 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2023; et
- Remettre une estimation de ressources à Critical Elements le ou avant le 31 décembre 2023.

## **PAIEMENTS DE JALONS**

Sous réserve du droit de Lomiko de se retirer et de mettre fin à la première option, Lomiko accepte de verser les paiements de jalons suivants à Critical Elements, payables à tout moment suite à l'exercice de la première option selon les termes suivants :

- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 5 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li<sub>2</sub>O (toutes catégories) un paiement de 750 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 10 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li<sub>2</sub>O (toutes catégories) un paiement de 1 000 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko;
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 15 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li<sub>2</sub>O (toutes catégories) un paiement de 1 500 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko; et
- Sur l'estimation d'une ressource (conforme à la norme canadienne 43-101) de 20 000 000 tonnes à une teneur de 0,6% Li<sub>2</sub>O (toutes catégories) un paiement de 2 000 000 \$, payable en espèces ou en actions ordinaires de Lomiko, à la seule discrétion de Lomiko.

## **REDEVANCES**

Suivant l'exercice de la première option par Lomiko, et en addition des sommes versées, actions ordinaires émises et dépenses d'exploration encourues ou financées par Lomiko sous la première option et par la suite sous la seconde option, si applicable, Critical Elements devrait recevoir une redevance égale à 2 % du produit net de fonderie résultant de l'extraction et de la production des matières minérales sur la propriété Bourier.

La redevance comprend le droit de Lomiko d'acquérir une portion de celle-ci (1 %) en versant à Critical Elements un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

## **OPÉRATEUR**

Pendant la durée de la présente Convention, Critical Elements devra agir en tant qu'opérateur et en tant que tel, sera responsable de l'exécution et l'administration des dépenses d'exploration sur la propriété Bourier, conformément aux programmes de travaux préalablement approuvés par les parties.

---

## **DROITS DE COMMERCIALISATION DU LITHIUM**

En cas de découverte de lithium, Critical Éléments conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Éléments de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la propriété Bourier, y compris la transformation en produits chimiques.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 48 834 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Bourier et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

## **PROPRIÉTÉ CAUMONT – PROJET LITHIUM, CUIVRE, NICKEL, ÉGP ET OR**

### **Description de la propriété**

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 94 titres au total, répartis sur 50,37 kilomètres dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Ces blocs sont connus sous les noms de Lac Nemiscau, Kaname, Caumont Ouest et Caumont Est. Une ligne électrique d'Hydro-Québec traverse la partie sud du bloc du Lac Nemiscau selon une orientation NO-SE. Ce bloc est facilement accessible par la route montant vers le lac Nemiscau qui est situé près des limites ouest du bloc, puis par bateau. Le bloc Kaname est situé à l'est du lac Kanamakuskacik et au sud-ouest du lac de la Sicotière. Il est également accessible par la route. Le bloc Caumont Ouest est accessible par avion, en atterrissant sur le lac Caumont, ou directement par hélicoptère. Le bloc Caumont Est est accessible par hélicoptère.

Les quatre blocs constituant la propriété sont situés dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle se compose localement de paragneiss riche en quartz et amphibole, de schiste à biotite et sillimanite, de pegmatite, de basalte et de roches intrusives ultramafiques.

La propriété est actuellement reconnue pour son potentiel de gîte magmatique de nickel (Ni), cuivre (Cu) et éléments du groupe du platine (ÉGP). Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques et des formations de fer, dont certaines ont été historiquement confirmées par des rapports géologiques historiques. De plus, quelques secteurs de la propriété montrent un potentiel pour les minéralisations aurifères associées à une zone de cisaillement :

- Associé à l'indice Tent, des dykes aplitiques recoupant les roches mafiques et ultramafiques montrent un potentiel aurifère. Le meilleur retourne jusqu'à 4,29% Cu, 4,34 g/t Au, 16,65 g/t Ag et 1,74 g/t Pd. La minéralisation pourrait provenir d'une remobilisation de la minéralisation de la roche encaissante.
- À 100 m à l'est de l'indice Tent, l'échantillon L943057 récolté dans un métasédiment riche en muscovite avec 15 d'arsénopyrite et des veines de quartz titre à 1,6 g/t Au.
- À une dizaine de mètres de cet échantillon, l'échantillon choisi L943077, récolté dans un métasédiment avec 20 % de porphyres de grenat, 5 % d'arsénopyrite et 5 % de pyrite titre à 0,219 g/t Au.
- À l'extrémité ouest du bloc Caumont Ouest, un métasédiment présentant une ségrégation minérale (alternance de bandes silicifiées avec bandes chloriteuses) avec des traces de sulfures a été échantillonné. Les échantillons L943046 et L943418 titrent respectivement à 0,239 g/t et 0,167 g/t Au.

---

Le projet Caumont possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essaims sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Caumont couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 53 320 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Caumont et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

### **PROPRIÉTÉ DUMULON – PROJET LITHIUM, ZINC, PLOMB ET OR**

#### **Description de la propriété**

La propriété Dumulon est constituée de 36 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 1 929 hectares. Elle est située 20 kilomètres au sud de l'aéroport de Nemiscau et peut être accédé par hélicoptère.

La propriété est située dans la partie centrale de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. La géologie couverte par la propriété se compose essentiellement de paragneiss à des intrusions granitiques locaux. Des lentilles discontinues de metabasites et amphibolites sont cartographiées au sud du Lac Indian. Les anomalies EM fortes sont associées à des bandes magnétiques plurikilométriques orientées NO70°.

La propriété est actuellement connue pour ses indices de type Sedex et son potentiel aurifère avec des minéralisations disséminées et de remplacement. Toutes les anomalies conductrices semblent être provoquées par une zone de cisaillement minéralisé graphitique contenant de la pyrite et la pyrrhotite. L'indice Dumoulin est associé à un dyke carbonaté, 60 cm de large, intégré dans un affleurement de roche métasédimentaire. Les minéralisations en sphalérite et la galène de quatre échantillons choisis ont rapporté des valeurs comprises entre 1,2 et 4,6 % Zn et entre 0,4 et 3,0 % Pb. En outre, trois échantillons choisis ont retourné des valeurs en or de 0,19 g/t, 0,25 g/t et 0,29 g/t.

Le projet Dumulon possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essaims sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Dumulon couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 36 486 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Dumulon et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.



---

## **PROPRIÉTÉ DUVAL – PROJET LITHIUM, OR, CUIVRE, NICKEL ET EGP**

### **Description de la propriété**

La propriété Duval est constituée de deux blocs totalisant 46 titres miniers et couvrant une superficie totale de 2 458,92 hectares et fait environ 12 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Ce bloc est contigu au bloc principal Valiquette au nord-est. Le bloc principal Duval est situé à environ 2 kilomètres au sud de la route du Nord et est desservi par une ligne électrique d'Hydro-Québec et une route de gravier, lesquelles traversent la partie sud du bloc selon une orientation SE. Le bloc principal Duval est accessible par la même route jusqu'au lac des Montagnes, puis par bateau. Une ancienne route d'hiver a été remise en état le long de la rive SE du lac des Montagnes et peut être utilisée pour les travaux de forage hivernal sur le bloc principal.

La propriété est située dans la partie centrale de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Dans les environs du bloc Duval, la largeur de la formation est d'environ 8 kilomètres et elle suit une orientation NE. Elle se compose localement de paragneiss riche en quartz et amphibole, de schiste à biotite et sillimanite, de pegmatite, de basalte et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques et des formations de fer, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages.

Comme la propriété Duval se situe dans le même environnement géologique que la propriété Valiquette, elle est actuellement reconnue pour son potentiel de gîte magmatique à potentiel de nickel, cuivre et éléments du groupe du platine. Un indice d'or, associé à une zone de cisaillement, est également présent sur la propriété.

Le projet Duval possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présentent en essaims sur des unités volcano-sédimentaires. La propriété Duval couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 14 650 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicoptère haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Duval et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ LEMARE – PROJET OR, CUIVRE, NICKEL, EGP ET LITHIUM**

### **Description de la propriété**

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 231 titres miniers couvrant une superficie de 11 143,51 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Elle est contiguë aux limites de la propriété Nisk au nord-ouest. Les routes secondaires desservant une ligne électrique d'Hydro-Québec et les routes de gravier permanentes longeant les limites de la propriété au nord-ouest permettent l'accès à toute la propriété.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes traverse la propriété Lemare selon une orientation NE. Elle se compose de paragneiss (gneiss formé de sédiments métamorphisés), d'amphibolites et d'intrusifs granitiques. Au nord de la formation du Lac des Montagnes, on y retrouve principalement des orthogneiss avec des intrusions de granites, tandis que la zone au sud se compose surtout de paragneiss avec des intrusions felsiques à intermédiaires.

---

Plusieurs secteurs de la propriété montrent un potentiel pour les minéralisations aurifères. Les évidences d'hydrothermalisme sont nombreuses, notons par exemple les nombreux corridors oxydés et silicifiés associés à une minéralisation en pyrite et pyrrhotite, la présence de veines de quartz-tourmaline et des secteurs à tourmaline et arsénopyrite encaissés dans des zones de cisaillement. Les indices aurifères de la propriété sont résumés ici-bas :

- L'indice du Lac de la Chlorite est encaissé dans un metabasalte avec 10 à 15 % d'arsénopyrite et retourne des teneurs en or de 1,645 g/t, 0,726 g/t et 0,532 g/t.
- L'indice du Lac de la Sillimanite, ayant antérieurement retourné 4,7 g/t Au (Raymond, 2009) a été rééchantillonné et trois échantillons choisis donnent 0,877 g/t, 0,368 g/t et 0,125 g/t Au.
- Sur la cible NI-8, des veines de quartz-tourmaline ont retourné des valeurs de 0,33 et 0,23 g/t Au.
- Au SE de la cible NI-1, un affleurement de métasédiment avec 5 % pyrite titre à 0,15 g/t Au. Deux blocs situés à proximité retournent des teneurs de 0,17 g/t et 0,09 g/t Au.
- À l'est du Poste Albanel, secteur du Lac Voirdye, l'indice de l'Ancre, échantillonné dans un metabasalte minéralisé avec 1% pyrite a retourné 0,53 g/t Au, 1,55 g/t Ag et 0,12 % Cu.

La possibilité de minéralisation en nickel-cuivre-ÉGP est confirmée par la présence du gîte Nisk, situé à proximité de la propriété Lemare. Plusieurs anomalies magnétiques sont présentes sur la propriété et ces dernières n'ont pas été testées en forage.

L'indice GRAAB, une pegmatite à spodumène d'une épaisseur apparente de 5 à 14 mètres par 200 mètres a été identifiée. Un total de 43 échantillons a été récolté sur un total de 62 mètres de rainure.

Parmi ces échantillons, 11 montrent des teneurs supérieures à 2 % Li<sub>2</sub>O. Cette découverte prouve qu'il y a toujours une possibilité de trouver de nouvelles pegmatites à lithium sur la propriété Lemare.

Deux campagnes de forages ont été effectuées sur le projet Lemare par Lepidico Ltd dans le cadre d'une entente d'options qui est tombée caduque le 27 juillet 2018.

Les meilleurs résultats de forage incluent :

- **41,5 m @ 1,71 % Li<sub>2</sub>O**, incluant 15 m @ 2,18 % Li<sub>2</sub>O et 6 m @ 3,6 % Li<sub>2</sub>O dans le sondage LE-16-14;
- **21 m @ 2,65 % Li<sub>2</sub>O** dans le sondage LE-16-13;
- **18,85 m @ 1,35 % Li<sub>2</sub>O**, incluant 8,4 m @ 2,26 % Li<sub>2</sub>O dans sondage LE-16-07; et
- **23 m @ 1,61 % Li<sub>2</sub>O**, incluant 10,5 m @ 2,51 % Li<sub>2</sub>O dans sondage LE-16-03.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 73 251 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Lemare et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

### **PROPRIÉTÉ NISK – PROJET CUIVRE, NICKEL, EGP ET OR**

#### **Description de la propriété**

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 100 titres miniers couvrant une superficie de 5 113,95 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. La route du Nord de Chibougamau passe à l'intérieur des limites de la propriété au sud. La propriété est également traversée selon une orientation NE par une

---

ligne électrique d'Hydro-Québec ainsi que par une route qui se dirige vers le Nord et la rivière Eastmain, puis vers les régions de la rivière La Grande.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes traverse la propriété selon une orientation NE. La géologie de la propriété se compose principalement de gneiss à biotite, sillimanite, staurotide et grenat ainsi que de granites, de pegmatites, d'amphibolites et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages. Au nord de la formation du Lac des Montagnes, l'on y retrouve principalement des orthogneiss avec des intrusions de granites, tandis que la zone au sud se compose surtout de paragneiss également avec des intrusions de granite.

La propriété est actuellement connue pour son potentiel de gîtes de sulfures magmatiques de nickel-cuivre associés à des intrusions ultramafiques. Elle est hôte notamment du gîte de Ni-Cu-ÉGP Nisk 1.

### **Gîte de Ni-Cu-ÉGP Nisk 1**

Le gîte Nisk-1 est situé aux coordonnées UTM 459 950 mE / 5 728 500 mN. Il est contenu dans des roches ultramafiques serpentinisées qui se sont introduites dans la formation du Lac des Montagnes. Cette intrusion de roches ultramafiques est un filon-couche bordé de paragneiss et d'amphibolites. Bien que les roches encaissantes soient assez semblables des deux côtés du filon-couche ultramafique, elles peuvent néanmoins être subdivisées en une séquence inférieure de paragneiss au nord-ouest du filon-couche (stratigraphiquement plus âgée) et une séquence supérieure de paragneiss au sud-est du filon-couche (stratigraphiquement plus jeune).

Le filon-couche ultramafique n'est pas constitué d'une intrusion unique. Au moins deux unités lithologiques distinctes peuvent être identifiées. La première, une péridotite grise serpentinisée avec veinules de magnétite, ne contient aucun sulfure. La seconde est une péridotite noire serpentinisée avec veinules de chrysotile. Les sulfures de Ni-Cu-Co-Fe qui composent la minéralisation sont toujours associés à cette serpentinite noire.

La séquence recoupée dans la formation ultramafique par des forages (orientation de N164 °E avec un plongement de 50° to 70° au SE) peut être sommairement décrite comme suit, en moyenne : (i) 35 m de serpentinite grise non-minéralisée; (ii) 4 m de serpentinite noire non minéralisée; (iii) 12 m de sulfures massifs à disséminés dans la serpentinite noire; et (iv) 27 m de serpentinite noire non minéralisée, parfois en alternance avec de la serpentinite grise, elle aussi non minéralisée.

### **Récent développement**

Le 22 décembre 2020, la Société a conclu une convention d'options avec la société Power Nickel qui octroie le droit à Power Nickel d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 80 % dans le projet Nisk nickel-cuivre-EGP ( « Nisk-1 »), sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec.

### **Termes de la transaction**

#### **OCTROI DE LA PREMIÈRE OPTION**

La Société octroie le droit exclusif et l'option d'acquérir, au plus tard trois ans après l'approbation de la TSX.V (le 24 février 2021), une participation initiale de 50 % dans Nisk-1. Afin d'acquérir cet intérêt, Power Nickel devra :

- (a) Émettre un paiement en espèces totalisant 500 000 \$ à la Société avant ou aux dates indiquées ci-dessus :
  - (i) Verser 25 000 \$ en espèces à la Société à la signature de la convention d'options (non remboursable) (condition respectée);
  - (ii) Un montant de 225 000 \$ dans un délai de cinq jours ouvrables suivants la Date d'entrée en vigueur (condition respectée); et
  - (iii) Un montant de 250 000 \$ dans un délai de six mois à compter de la Date d'entrée en vigueur (condition respectée en juillet 2021).

- 
- (b) Émettre à la Société dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la Date d'entrée en vigueur, 12 051 770 actions de Power Nickel (condition respectée).
- (c) Engager ou financer des dépenses d'exploration sur Nisk-1 de l'ordre de 2 800 000 \$ le ou avant les dates indiquées ci-dessous :
- (i) 500 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant un an de la Date d'entrée en vigueur;
  - (ii) 800 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant deux ans de la Date d'entrée en vigueur; et
  - (iii) 1 500 000 \$ de dépenses d'exploration le ou avant trois ans de la Date d'entrée en vigueur.

#### **OCTROI DE LA SECONDE OPTION**

Sujet à l'exercice de la Première option par Power Nickel, Critical Éléments va également octroyer à Power Nickel le droit exclusif et l'option d'augmenter son intérêt indivis dans Nisk-1, en passant de 50 % à 80 %. Pour se faire, Power Nickel devra engager ou financer des travaux d'exploration de l'ordre de 2 200 000 \$ et compléter une estimation des ressources, durant une période débutant à la livraison de l'Avis de levée de la Première option et se terminant quatre ans de la Date d'entrée en vigueur.

Suite à l'exercice de la Seconde option, jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité définitive concernant les activités d'extraction et de production sur Nisk-1 soit livrée à la coentreprise, Critical Éléments conservera un intérêt non-dilutif de 20 % dans la coentreprise et ne contribuera à aucun coût de la coentreprise.

#### **OPÉRATEUR**

Pendant la durée de la convention d'option, Power Nickel devra agir en tant qu'opérateur et sera responsable de l'exécution et de l'administration des dépenses d'exploration sur Nisk-1. Power Nickel est autorisé à percevoir des honoraires de gestion égal à 10 % du montant des dépenses d'exploration engagées à l'interne et à 5 % du montant des dépenses d'exploration encourues sur des travaux exécutés par des entrepreneurs, des tiers ou des consultants.

#### **REDEVANCES**

Suite à l'exercice de la Première option par Power Nickel et en plus des obligations de Power Nickel au titre de la Première et de la Seconde option, si applicable, Critical Éléments recevra, en cas de découverte de lithium, une redevance égale à 2 % sur les revenus nets de fonderie résultant de l'extraction et de la production de produits de lithium, y compris le minerai, le concentré et les produits chimiques de lithium, résultant des activités d'extraction et de production sur Nisk-1, y compris la transformation en produits chimiques. Power Nickel aura le droit à tout moment d'acheter 50 % de la Redevance et de réduire ainsi la redevance à 1 % en versant à Critical Éléments un montant total en espèces de 2 000 000 \$.

#### **DROITS DE COMMERCIALISATION DU LITHIUM**

En cas de découverte de lithium, Critical Éléments conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Éléments de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur Nisk-1, y compris la transformation en produits chimiques.

#### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 12 193 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Nisk et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

---

## **PROPRIÉTÉ VALIQUETTE – PROJET LITHIUM, CUIVRE, NICKEL, EGP ET OR**

### **Description de la propriété**

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 104 titres miniers et couvrant une superficie totale de 5 563,07 hectares. Elle fait environ 20 kilomètres de longueur selon une orientation SE-NO et est contigu au bloc principal Duval au sud-ouest. La propriété est accessible par une route de gravier d'Hydro-Québec jusqu'au lac des Montagnes, puis par bateau. Une ancienne route d'hiver longe la rive SE du lac des Montagnes et peut être utilisée pour les travaux d'hiver.

La propriété est située dans la partie centrale de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Dans les environs du bloc Duval, la largeur de la formation est d'environ 8 kilomètres et elle suit une orientation NE. Elle se compose localement de paragneiss riche en quartz et amphibole, de schiste à biotite et sillimanite, de pegmatite, de basalte et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques et des formations de fer, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages.

La propriété est actuellement reconnue pour son potentiel de gîte magmatique de nickel, cuivre et éléments du groupe du platine. Elle est également hôte de l'indice Valiquette. L'indice Valiquette est associé à des intrusions de péridotite au contact avec des sédiments volcanogènes de la formation du Lac des Montagnes. Les résultats historiques d'échantillonnage de surface ont révélé jusqu'à 1,75 % Ni et 1,42 % Cu (échantillons choisis) et les meilleures intersections de la campagne de forages 2011 ont donné des résultats de 2,66 % Ni et 0,71 % Cu sur 3,2 mètres, 0,78 % Ni et 0,47 % Cu sur 4,8 mètres, 1,15 % Ni et 0,39 % Cu sur 8,3 mètres et 1,47 % Ni et 0,26 % Cu sur 2,5 mètres.

Le projet Valiquette possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essaims sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Valiquette couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 61 419 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicoptère haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Valiquette et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ BLOC 1 – PROJET LITHIUM, NICKEL ET CUIVRE**

### **Description de la propriété**

La propriété Bloc 1 est constituée d'un ensemble de 74 titres miniers et couvrant une superficie totale de 3 953,70 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contiguë au bloc principal Nisk-Sud au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société.

### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 107 394 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicoptère haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Bloc 1 et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la

---

Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

#### **PROPRIÉTÉ BLOCS 2 À 6 – PROJET LITHIUM, NICKEL ET CUIVRE**

##### **Description de la propriété**

La propriété Blocs 2 à 6 est constituée d'un ensemble de 10 titres miniers et couvrant une superficie totale de 534,68 hectares. La propriété Blocs 2 à 6 se situe à l'est, sud-est du bloc principal Duval. Elle appartient à 100 % à la Société.

##### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 4 367 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Blocs 2 à 6 et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

#### **PROPRIÉTÉ BLOC 7 – PROJET LITHIUM, NICKEL ET CUIVRE**

##### **Description de la propriété**

La propriété Bloc 7 est constituée d'un ensemble de 54 titres miniers et couvrant une superficie totale de 2 890,54 hectares. Elle fait environ 7 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe aux blocs principaux Valiquette, Dumoulon et Caumont Est. Elle se situe au sud-ouest du bloc Valiquette, au nord du bloc Dumoulon ainsi qu'à l'est du bloc Caumont Est. Elle appartient à 100 % à la Société.

##### **Travaux effectués au cours de la période**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 79 916 \$ ont été enregistrées au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

La Société a complété, en mars 2021, un levé magnétique hélicopté haute résolution de 17 187 kilomètres linéaires sur le projet Bloc 7 et son vaste portefeuille de propriétés situées sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee qui couvrent approximativement 700 kilomètres carrés. L'objectif du levé était d'identifier les structures qui seraient des cibles de lithium hautement prioritaires pour l'exploration future.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

#### **Personne responsable de l'information technique**

Paul Bonneville, ingénieur minier, directeur des opérations de la Société et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur les normes de divulgation, a révisé et approuvé le contenu technique du présent rapport de gestion.

#### **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels et annuels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la

Société. En raison de ces variations, Critical Éléments croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de neuf mois indiquées.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

|                                                                   | 31 mai (9 mois) |              |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------|
|                                                                   | 2021            | 2020         |
| Revenus d'intérêts et autres revenus                              | 42 167 \$       | 39 005 \$    |
| Frais généraux d'administration                                   | 145 609 \$      | 180 285 \$   |
| Salaires et charges sociales                                      | 682 537 \$      | 664 506 \$   |
| Inscription, registrariat et information aux actionnaires         | 78 968 \$       | 43 955 \$    |
| Honoraires professionnels et de consultants                       | 348 920 \$      | 216 982 \$   |
| Rémunération et paiements fondés sur des actions                  | 206 316 \$      | 116 140 \$   |
| Amortissement des immobilisations corporelles                     | 1 741 \$        | 2 289 \$     |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation         | 14 997 \$       | 38 376 \$    |
| Variation de la juste valeur des titres négociables               | 1 438 164 \$    | (15 386) \$  |
| Perte résultant de la décomptabilisation de la dette à long terme | 169 950 \$      | - \$         |
| Étude d'ingénierie                                                | 570 204 \$      | - \$         |
| Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières        | (2 227 097) \$  | - \$         |
| Perte sur taux de change                                          | 26 565 \$       | 732 \$       |
| Perte nette pour la période                                       | 1 414 707 \$    | 1 208 874 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                           | 7 010 710 \$    | 624 067 \$   |

### Revenus d'intérêts et autres revenus

Les revenus d'intérêts et autres revenus pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 se chiffrent à 42 167 \$ (39 005 \$ en 2020) et représentent des revenus d'intérêts et des revenus de sous-location.

### Frais généraux d'administration

Les frais généraux d'administration pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 sont composés principalement par des frais d'occupation, des frais de déplacements, de représentation, frais de bureau ainsi que les frais relatifs aux titres miniers de la Société. La variation à la baisse de 34 676 \$ par rapport à la période précédente provient principalement des répercussions suite à l'application de IFRS 16, de la diminution des frais de déplacements et de représentation attribuable à la COVID ainsi que des frais de renouvellement des titres miniers de la Société.

### Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 se chiffrent à 682 537 \$ (664 506 \$ en 2020). Cette variation provient de la fluctuation à la hausse du taux de change de l'euro, laquelle devise est utilisée pour le salaire et les charges sociales du président, compensé par le transfert d'une portion des salaires et charges sociales aux frais de prospection et d'évaluation.

### Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation de 35 013 \$ provient principalement d'une hausse des frais d'information aux actionnaires et d'agent de transfert.



---

### **Honoraires professionnels et de consultants**

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, d'audit, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 131 938 \$ par rapport à la période précédente provient essentiellement d'une augmentation des frais de développement des affaires et de consultants.

### **Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021 représente la constatation de la charge de 650 000 options d'achat d'actions octroyées à des consultants. Une charge de rémunération de 206 316 \$ (116 140 \$ en 2020) a donc été attribuée au cours de la période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

### **Variation de la juste valeur des titres négociables**

La variation des titres négociables est liée à la fluctuation des cours de chacun des titres détenus sur la Bourse de croissance TSX et sur la Bourse de l'Australie, dans le cas des actions ordinaires de Lepidico Ltd. Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a reçu 12 051 770 actions ordinaires de Power Nickel provenant de la signature de la convention d'options sur la propriété Nisk. Il n'y a eu aucune disposition de titres négociables au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

### **Étude d'ingénierie**

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a débuté la phase II d'une étude d'ingénierie relative à une usine chimique pour produire de l'hydroxyde de lithium monohydraté de haute qualité pour les industries des batteries de véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie, laquelle étude a donné lieu à la comptabilisation d'une somme de 570 204 \$.

### **Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières**

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a procédé à la signature de conventions d'options sur les propriétés Nisk et Bourier, lesquelles transactions ont donné lieu à la comptabilisation d'un gain sur vente d'options de propriétés minières de 2 227 097 \$.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 mai 2021. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intermédiaires résumés non audités pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

|                                                            | 31 mai (3 mois) |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
|                                                            | 2021            | 2020        |
| Revenus d'intérêts et autres revenus                       | 14 622 \$       | 10 003 \$   |
| Frais généraux d'administration                            | 73 523 \$       | 55 218 \$   |
| Salaires et charges sociales                               | 185 636 \$      | 198 486 \$  |
| Inscription, registrariat et information aux actionnaires  | 22 410 \$       | 14 798 \$   |
| Honoraires professionnels et de consultants                | 129 628 \$      | 33 910 \$   |
| Rémunération et paiements fondés sur des actions           | 30 189 \$       | 90 427 \$   |
| Amortissement des immobilisations corporelles              | 591 \$          | 769 \$      |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation  | 4 999 \$        | 12 792 \$   |
| Variation de la juste valeur des titres négociables        | 1 419 536 \$    | (67 211) \$ |
| Étude d'ingénierie                                         | 570 204 \$      | - \$        |
| Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières | (2 227 097) \$  | - \$        |
| Perte (gain) sur taux de change                            | 26 920 \$       | (14) \$     |
| Perte nette pour la période                                | 221 917 \$      | 329 172 \$  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                    | 7 010 710 \$    | 624 067 \$  |

### Revenus d'intérêts et autres revenus

Les revenus d'intérêts et autres revenus pour la période de trois mois close le 31 mai 2021 se chiffrent à 14 622 \$ (10 003 \$ en 2020) et représentent des revenus d'intérêts et des revenus de sous-location.

### Frais généraux d'administration

Les frais généraux d'administration pour la période de trois mois close le 31 mai 2021 sont composés principalement par des frais d'occupation, frais de déplacements, de représentation, frais de bureau ainsi que les frais relatifs aux titres miniers de la Société. La variation à la hausse de 18 305 \$ par rapport à la période précédente provient principalement d'une augmentation des frais de renouvellement des titres miniers de la Société et des répercussions suite à l'application de IFRS 16.

### Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales pour la période de trois mois close le 31 mai 2021 se chiffrent à 185 636 \$ (198 486 \$ en 2020). Cette variation provient de la fluctuation à la hausse du taux de change de l'euro, laquelle devise est utilisée pour le salaire et les charges sociales du président, compensé par le transfert d'une portion des salaires et charges sociales aux frais de prospection et d'évaluation.

### Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close 31 mai 2021 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, d'audit, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 95 718 \$ par rapport à la période précédente provient d'une augmentation des dépenses de nature légale et comptable, des frais de développement des affaires et des honoraires de consultant.

### Rémunération et paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour la période de trois mois close 31 mai 2021 représente la constatation de la charge d'une tranche de 50 000 options d'achat d'actions octroyées à des consultants. Une charge de rémunération de 30 189 \$ a donc été attribuée au cours de la période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

## Variation de la juste valeur des titres négociables

La variation des titres négociables est liée à la fluctuation des cours de chacun des titres détenus sur la Bourse de croissance TSX et sur la Bourse de l'Australie, dans le cas des actions ordinaires de Lepidico Ltd. Au cours de la période de trois mois, la Société a reçu 12 051 770 actions ordinaires de Power Nickel provenant de la signature de la convention d'option sur la propriété Nisk. Il n'y a eu aucune disposition de titres négociables au cours de la période de trois mois close le 31 mai 2021.

## Étude d'ingénierie

Au cours de la période de trois mois close le 31 mai 2021, la Société a débuté la phase II d'une étude d'ingénierie relative à une usine chimique pour produire de l'hydroxyde de lithium monohydraté de haute qualité pour les industries des batteries de véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie, laquelle étude a donné lieu à la comptabilisé d'une somme de 570 204 \$.

## Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières

Suite à la signature de conventions d'options sur les propriétés Nisk et Bourier, la Société a comptabilisé un gain sur vente d'options de propriétés minières de 2 227 097 \$.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de Critical Éléments pour chacun des trimestres suivants :

| en milliers de \$                           | 31 mai  | 28 fév. | 30 nov. | 31 août | 31 mai  | 29 fév. | 30 nov. | 31 août |
|---------------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| sauf données par action                     | 2021    | 2021    | 2020    | 2020    | 2020    | 2020    | 2019    | 2019    |
| Revenus d'intérêts et autres revenus        | 15      | 16      | 11      | 8       | 10      | 13      | 16      | 31      |
| Perte nette                                 | 222     | 527     | 666     | 356     | 329     | 403     | 477     | 532     |
| Perte nette de base et diluée<br>par action | 0,00 \$ | 0,00 \$ | 0,00 \$ | 0,00 \$ | 0,00 \$ | 0,00 \$ | 0,00 \$ | 0,00 \$ |

## SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 mai 2021 s'élevaient à 7 010 710 \$ comparativement à 624 067 \$ au 31 mai 2020. Il est de l'intention de l'équipe de direction de rechercher l'apport additionnel de financement sous forme d'instruments de capitaux propres ou de dettes afin de continuer de supporter le développement des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

| Tableau des sources de financement       |                                                                                   |                    |               |                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date                                     | Type                                                                              | Financement        | Montant       | Description générale de l'emploi du produit                                                                                                                                                                                                               |
| Février 2021                             | Placement par voie de prise ferme                                                 | Actions ordinaires | 15 000 040 \$ | Le produit net du placement a été utilisé à des fins d'exploration et de mise en valeur, le remboursement des intérêts et de la dette à long terme, financer les frais généraux d'administration ainsi que pour les autres besoins du fonds de roulement. |
| Entre le 1 février et 9 juin 2021        | Exercice d'options d'achat d'actions                                              | Actions ordinaires | 366 500 \$    | Le produit net du placement a été utilisé à des fins d'exploration et de mise en valeur, financer les frais généraux d'administration ainsi que pour les autres besoins du fonds de roulement.                                                            |
| Entre le 22 janvier et le 8 juillet 2021 | Exercice de bons de souscription et d'options aux courtiers et à des intervenants | Actions ordinaires | 241 430 \$    | Le produit net du placement a été utilisé à des fins d'exploration et de mise en valeur, financer les frais généraux d'administration ainsi que pour les autres besoins du fonds de roulement.                                                            |

Pour la prochaine année, la Société a budgétisé 2 095 000 \$ pour les frais d'administration. La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. L'exploration avancée de certains des actifs de prospection et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance qu'un tel

financement sera disponible lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à Critical Éléments. La Société peut aussi choisir de procéder à la prospection et au développement des propriétés minières par l'entremise de coparticipations. La direction évalue actuellement les possibilités de financements supplémentaires.

#### FLUX DE TRÉSORERIE

|                                                         | 31 mai (9 mois)     |                       |
|---------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|
|                                                         | 2021                | 2020                  |
| Activités opérationnelles                               | (2 215 817) \$      | (942 130) \$          |
| Activités de financement                                | 7 558 478 \$        | 132 120 \$            |
| Activités d'investissement                              | (128 452) \$        | (546 155) \$          |
| Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie | <u>5 214 209 \$</u> | <u>(1 356 165) \$</u> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                 | 7 010 710 \$        | 624 067 \$            |

Durant la période de neuf mois close le 31 mai 2021, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant la période de neuf mois close le 31 mai 2021, les activités de financement de la Société ont consisté au remboursement de la dette et des intérêts à Helm AG, à l'émission d'actions suite à un placement privé ainsi que l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription.

Durant la période de neuf mois close le 31 mai 2021, les activités d'investissement ont consisté principalement à la réalisation de travaux de prospection pour la mise en valeur des propriétés minières de la Société, de l'encaissement d'un placement ainsi que du produit sur des options octroyées sur propriétés minières.

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

| PROPRIÉTÉS           | REDEVANCES                   |             | PRÉCISION                                                                                        |
|----------------------|------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | Nom                          | Pourcentage |                                                                                                  |
| Rose lithium-tantale | Jean-Sébastien Lavallée      | 37,5 %      | 2 % de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$      |
|                      | Jean-Raymond Lavallée        | 37,5 %      |                                                                                                  |
|                      | Fiducie familiale St-Georges | 25 %        |                                                                                                  |
| Arques               | Alain Champagne              | 100 %       | 1,4 % NSR sur certains claims                                                                    |
|                      | Golden Goose                 | 100 %       | 2% de NSR sur un claim dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$           |
| Bourier              | Alain Champagne              | 100 %       | 1,4 % NSR sur certains claims                                                                    |
| Caumont              | Golden Goose                 | 100 %       | 2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$    |
|                      | Victor Cantore               | 100 %       | 1,5 % de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ |
|                      | Affinage Tectonic            | 100 %       | Redevance après affinage de 1 % sur certains claims, rachetable par la Société pour 1 000 000 \$ |
| Duval                | Jean-Sébastien Lavallée      | 50 %        | 1 % NSR                                                                                          |
|                      | Jean-Raymond Lavallée        | 50 %        |                                                                                                  |
|                      | Golden Goose                 | 100 %       | 2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$    |
| Lemare               | Jean-Sébastien Lavallée      | 50 %        | 1 % NSR                                                                                          |
|                      | Jean-Raymond Lavallée        | 50 %        |                                                                                                  |
|                      | Alain Champagne              | 100 %       | 1,4 % NSR sur certains claims                                                                    |
|                      | Golden Goose                 | 100 %       | 2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$    |
| Nisk                 | Jean-Sébastien Lavallée      | 50 %        | 1 % NSR                                                                                          |
|                      | Jean-Raymond Lavallée        | 50 %        |                                                                                                  |
|                      | Alain Champagne              | 100 %       | 1,4 % NSR sur certains claims                                                                    |
|                      | Golden Goose                 | 100 %       | 2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$    |
| Valiquette           | Jean-Sébastien Lavallée      | 50 %        | 1 % NSR                                                                                          |
|                      | Jean-Raymond Lavallée        | 50 %        |                                                                                                  |
|                      | Golden Goose                 | 100 %       | 2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$    |

### CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables, conformément à l'étude de 29 novembre 2017. Au 31 mai 2021, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore obtenu tout le financement et les permis nécessaires pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement recouvrables.

La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation, des règlements en matière d'environnement et d'autres règlements ainsi que de l'accessibilité au financement.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de

---

propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a enregistré une perte nette de 1 414 707 \$ (1 208 874 \$ en 2020) et a des flux de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles de 2 215 817 \$ (flux de trésorerie négatifs 942 130 \$ en 2020). De plus, au 31 mai 2021, la Société a un déficit cumulé de 35 891 518 \$ (32 343 396 \$ en 2020). Celle-ci étant au stade de la prospection, elle n'a pas de revenu ni de flux de trésorerie positifs provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et de s'acquitter de ses engagements et ses obligations dans le cours normal des activités.

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

## **OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES**

### **Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration**

Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2021, la Société a engagé des frais d'aménagement et de mise en valeur de 26 025 \$ (66 686 \$ en 2020) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire. La Société n'avait aucune somme à payer au 31 mai 2021 (98 954 \$ en 2020).

Le chef de la direction et un administrateur de la Société détiennent 1 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers des propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette et 2 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers de la propriété Rose Lithium-Tantale.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

|                                                     | Période de neuf mois<br>close le 31 mai |                |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------|
|                                                     | 2021                                    | 2020           |
|                                                     | \$                                      | \$             |
| Salaires et charges sociales                        | 720 065                                 | 545 090        |
| Rémunération et paiements fondés sur<br>des actions | -                                       | 37 452         |
|                                                     | <u>720 065</u>                          | <u>582 632</u> |

#### ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Se reporter à la note 22 des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

#### ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le chef de la direction et le chef des finances ont signé les attestations de base officielles pour émetteurs émergents, tel que requis par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents intermédiaires déposés.

Le chef de la direction et le chef des finances ont confirmé avoir examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « **documents intermédiaires** ») de la Société pour la période de neuf mois close le 31 mai 2021.

Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.



## ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

|                                                            | 31 mai               |                      |
|------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
|                                                            | 2021                 | 2020                 |
| Solde au début                                             | 25 972 656 \$        | 24 057 958 \$        |
| Ajouter :                                                  |                      |                      |
| Intérêts courus sur la dette à long terme                  | 105 242              | 86 307               |
| Acquisition de propriété minière                           | 4 074                | -                    |
| Consultation auprès de la collectivité                     | 62 120               | 64 243               |
| Étude environnementale                                     | 351 966              | 460 447              |
| Aménagement et mise en valeur                              | 721 117              | 327 658              |
| Frais généraux de prospection et d'évaluation              | 18 803               | -                    |
| Charges financières                                        | 418 027              | 599 172              |
|                                                            | <u>1 681 349</u>     | <u>1 537 827</u>     |
| Solde avant diminution                                     | 27 654 005           | 25 595 785           |
| Crédit d'impôt relatif aux ressources et droit miniers     | (281 335)            | -                    |
| Produits reçus sur options sur propriétés minières         | (3 950 790)          | -                    |
| Gain réalisé sur la vente d'options de propriétés minières | 2 227 097            | -                    |
|                                                            | <u>(2 005 028)</u>   | <u>-</u>             |
| Solde à la fin                                             | <u>25 648 977 \$</u> | <u>25 595 785 \$</u> |

## COMPOSANTES IMPORTANTES

|                                                  | 31 mai        |               |               |
|--------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
|                                                  | 2021          | 2020          | 2019          |
| <b>États du résultat global</b>                  |               |               |               |
| Perte nette et perte globale de la période       | 1 414 707 \$  | 1 208 874 \$  | 3 901 700 \$  |
| Honoraires professionnels et de consultants      | 348 920 \$    | 216 982 \$    | 294 907 \$    |
| Salaires et charges sociales                     | 682 537 \$    | 664 506 \$    | 899 046 \$    |
| Frais généraux d'administration                  | 145 609 \$    | 180 285 \$    | 265 503 \$    |
| Rémunération et paiements fondés sur des actions | 206 316 \$    | 116 140 \$    | 255 190 \$    |
|                                                  |               |               |               |
|                                                  | 31 mai        |               |               |
|                                                  | 2021          | 2020          | 2019          |
| <b>États de la situation financière</b>          |               |               |               |
| Actifs de prospection et d'évaluation            | 25 648 977 \$ | 25 595 785 \$ | 22 902 721 \$ |
| Dette à long terme                               | 797 753 \$    | 4 765 502 \$  | 3 851 995 \$  |
| Obligations locatives                            | 66 052 \$     | 181 326 \$    | - \$          |
| Intérêts courus sur la dette à long terme        | - \$          | 1 732 767 \$  | 1 192 767 \$  |

# **DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 21 juillet 2021)**

**Actions en circulation :** 183 456 780

**Options en circulation :** 6 750 000

Prix de levée moyen : 0,72 \$

| <u>Date d'échéance</u> | <u>Nombre<br/>d'actions</u> | <u>Prix<br/>d'exercice</u><br>\$ |
|------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Novembre 2021          | 3 575 000                   | 0,56                             |
| Janvier 2022           | 100 000                     | 0,355                            |
| Février 2022           | 50 000                      | 0,35                             |
| Mars 2022              | 325 000                     | 0,40                             |
| Septembre 2022         | 150 000                     | 0,30                             |
| Novembre 2022          | 400 000                     | 0,73                             |
| Novembre 2022          | 50 000                      | 0,82                             |
| Février 2023           | 1 600 000                   | 1,25                             |
| Mai 2023               | 50 000                      | 1,26                             |
| Novembre 2023          | 200 000                     | 0,80                             |
| Avril 2024             | 50 000                      | 0,52                             |
| Mars 2025              | 200 000                     | 0,24                             |
|                        | <u>6 750 000</u>            |                                  |

**Options aux courtiers et à des intervenants :** 796 368

Prix de levée moyen : 1,10 \$

| <u>Date d'échéance</u> | <u>Nombre<br/>d'actions</u> | <u>Prix<br/>d'exercice</u><br>\$ |
|------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Février 2023           | 796 368                     | 1,10                             |
|                        | <u>796 368</u>              |                                  |

**Bons de souscription en circulation :** 11 314 688

Prix de levée moyen : 1,23 \$

| <u>Date d'échéance</u> | <u>Nombre<br/>d'actions</u> | <u>Prix<br/>d'exercice</u><br>\$ |
|------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Mai 2020               | 4 496 488                   | 0,45                             |
| Février 2023           | 6 818 200                   | 1,75                             |
|                        | <u>11 314 688</u>           |                                  |

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

---

## NOUVELLES NORMES

Les états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été utilisées pour établir les états financiers audités de l'exercice clos le 31 août 2020, sauf indication contraire, veuillez-vous reporter aux notes 4 et 5 accompagnant les états financiers intermédiaires résumés au 31 mai 2021.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur comprenant, dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. La Société comptabilise les instruments financiers à la date de transaction à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

## FACTEURS DE RISQUES

Critical Elements est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement. Les risques décrits aux présentes et dans d'autres documents faisant partie du dossier d'information de la Société ne sont pas les seuls auxquels la Société est exposée. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance ou qu'elle juge négligeables à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur ses activités. Les acquéreurs ou porteurs éventuels d'actions ordinaires de CRE devraient examiner attentivement tous les facteurs de risque énumérés ci-après.

### *Facteurs de risque liés à la Société*

**Manque de revenus.** Comme la Société n'a pas de revenus, elle dépend de financements futurs pour poursuivre son plan d'exploitation. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de rendement du capital investi, et rien ne garantit qu'elle générera des revenus ou qu'elle exercera ses activités à profit ou qu'elle dégagera un rendement du capital investi dans l'avenir.

**Dépendance de la Société envers la propriété Rose lithium-tantale.** Bien que la Société détienne un titre de propriété dans un certain nombre de propriétés, la Société s'attend à ce que les futures opérations minières sur la propriété Rose lithium-tantale représentent la majeure partie ou la totalité de la production de minerai de la Société, à moins que des propriétés supplémentaires ne soient mises en production ou que d'autres propriétés productives soient acquises. Toute situation défavorable touchant la propriété Rose lithium-tantale pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le rendement financier, les résultats d'exploitation et les perspectives de la Société. Bien que le rapport technique démontre la faisabilité économique de la propriété Rose lithium-tantale, l'incapacité d'atteindre l'exploitation commerciale sur une base économiquement viable aura un effet défavorable important sur la Société. La mise en valeur continue de la propriété Rose lithium-tantale par la Société implique l'exploration de nouvelles zones, bien que rien ne garantit que des ressources minérales ou des réserves minérales supplémentaires seront découvertes, et si elles le sont, l'extraction de minerai dans de nouvelles zones pourrait présenter des défis nouveaux ou différents pour la Société et ne pas être rentable.

**Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière.** L'activité d'exploration de minéraux et d'exploitation minière comporte un degré élevé de risque. Peu de propriétés explorées sont finalement développées en mines productrices. Les formations inhabituelles ou inattendues, les pressions de formation, les incendies, les pannes de courant, les interruptions de travail, les inondations, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir de la machinerie, de l'équipement ou de la main-d'œuvre appropriés ou adéquats sont d'autres risques liés à la conduite des programmes d'exploration. De temps à autre, la Société augmente son expertise à l'interne en exploration et en exploitation en faisant appel aux conseils de consultants et autres au besoin. Les aspects économiques

---

de la mise en valeur de propriétés aurifères et d'autres propriétés minières sont touchés par de nombreux facteurs, notamment le coût d'exploitation, la variation de la teneur du minerai extrait et les fluctuations du prix des minéraux produits. Les propriétés minières de la Société ne comptent aucune usine ou équipement souterrain ou de surface, ni aucun gisement connu de minerai commercial. Les programmes menés sur la propriété minière de la Société consisteraient en une recherche exploratoire de minerai.

**Titres de propriété.** Bien que la Société ait examiné les titres de ses propriétés minières, et qu'elle en soit satisfaite et, autant qu'elle sache, ces titres sont en règle, rien ne garantit que les titres de ces propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes de transfert antérieures non enregistrées ou à des revendications territoriales autochtones. Les titres peuvent être entachés de défauts non détectés. De plus, selon la législation minière applicable au Québec, la Société devra engager des dépenses sur ses propriétés et payer un loyer afin de renouveler les claims à leur expiration. Rien ne garantit que la Société réussira à renouveler tous ces claims. Les propriétés dans lesquelles la Société détient une participation ne font pas actuellement l'objet de revendications territoriales au nom des Premières Nations. Aucune assurance ne peut toutefois être fournie indiquant que ce ne sera pas le cas à l'avenir.

**Permis et licences.** Les activités et l'exploitation de la Société peuvent nécessiter des licences et des permis de diverses autorités gouvernementales. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir toutes les licences et tous les permis nécessaires pour mener à bien les activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière sur ses projets. Rien ne garantit que divers permis dont la Société pourrait avoir besoin dans le cours normal pour ses activités d'exploration, de développement et de construction actuelles et prévues ainsi que pour les opérations minières, y compris, sans s'y limiter, sur la propriété Rose lithium-tantale seront maintenables ou disponibles à des conditions raisonnables ou en temps opportun. De plus, tout retard dans l'obtention des permis de construction prévus aurait une incidence défavorable sur le calendrier et les coûts de la Société.

**Politique de dividende.** Aucun dividende sur les actions ordinaires de la Société n'a été versé à ce jour. La Société prévoit que, pour l'avenir prévisible, elle conservera ses bénéfices futurs et ses autres liquidités pour l'exploitation et le développement de ses activités. Le versement de tout dividende futur sera laissé à la discrétion du Conseil, compte tenu de nombreux facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière et les besoins de trésorerie actuels et prévus de la Société.

**Les conflits d'intérêts.** Certains administrateurs ou candidats aux postes d'administrateurs de la Société sont également administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres sociétés qui exercent des activités semblables dans le domaine de l'acquisition, de la mise en valeur et de l'exploitation de propriétés de ressources naturelles. De telles associations peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts de temps à autre. Les conflits d'intérêts, le cas échéant, seront traités conformément aux dispositions pertinentes de la LCSA. Les administrateurs de la Société sont tenus par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi dans l'intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils peuvent avoir dans un projet ou une occasion de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du Conseil, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur cette question. Pour déterminer si la Société participera ou non à un projet ou à une occasion, les administrateurs tiendront compte principalement du degré de risque auquel la Société pourrait être exposée et de sa situation financière à ce moment.

**Employés clés.** Le succès de la Société dépend actuellement en grande partie du rendement de ses administrateurs et dirigeants ainsi que de ses dirigeants techniques et de son exploitation. La perte des services de l'une ou l'autre de ces personnes pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les perspectives de la Société. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir en poste ses administrateurs, ses dirigeants ou tout autre personnel qualifié requis pour exercer ses activités.

**Les relations de travail.** Bien que la Société entretienne de bonnes relations avec ses employés, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de maintenir des relations positives avec ses employés. De plus, les relations entre la Société et ses employés peuvent être affectées par des changements réglementaires ou gouvernementaux institués par les autorités compétentes dans les territoires où la Société exerce ses activités ou découlant de la pandémie de COVID-19. Des changements défavorables dans ces lois ou dans la relation entre la Société et ses employés pourraient avoir une incidence défavorable importante

---

sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

**Activités d'exploration et de mise en valeur minières intrinsèquement risquées.** Les activités d'exploration de minéraux et d'exploitation minière comportent un degré élevé de risque que même une combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation minutieuse pourrait ne pas être en mesure de surmonter. Peu de propriétés explorées sont ultimement développées en gisements minéraux ayant une valeur significative. Les risques liés à l'exploitation des mines et à la conduite des programmes d'exploration et de développement seront notamment les suivants : conditions inhabituelles ou inattendues du sol ou de l'eau, pressions de la formation géologique, incendies, éclatements de roches, pannes de courant, interruptions de travail, inondations, tremblements de terre, explosions, effondrements, glissements de terrain, problèmes d'équipement mécanique et de performance des installations, incapacité d'obtenir des machines adéquates, l'équipement ou la main-d'œuvre et d'autres conditions d'exploitation défavorables. La mécanique des sols et les conditions hydrogéologiques inconnues qui ne peuvent être prédites avant l'exploitation minière, comme des failles, des zones de roche faible ou des zones d'apport d'eau imprévu, peuvent n'être découvertes que pendant l'exploitation minière et nécessiter des modifications importantes du plan minier. Bien que les tests en laboratoire puissent réduire l'incertitude concernant certaines propriétés de la roche, il n'est jamais possible de détecter tous ces risques potentiels à l'avance. La propriété Rose lithium-tantale de la Société et toute future exploitation minière seront assujetties à tous les dangers et risques normalement inhérents à l'exploration, au développement et à la production, qui pourraient entraîner des arrêts de travail et des dommages ou la destruction d'installations d'exploration ou de développement, de mines et d'autres installations de production, des dommages à la vie et à la propriété, des dommages environnementaux et une responsabilité légale éventuelle pour tout ou partie des dommages.

**Estimations des ressources et des réserves minérales.** Les estimations des ressources et des réserves minérales de la propriété Rose lithium-tantale ont été préparées conformément au Règlement 43-101 - *Normes d'information pour les projets miniers* (le « Règlement 43-101 »). Il existe de nombreuses incertitudes inhérentes à l'estimation des ressources et des réserves minérales, et rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront atteints, ni que le niveau de récupération indiqué sera atteint ou que toute catégorie de ressources et réserves minérales sera reclassée dans des catégories supérieures. L'estimation de la minéralisation est un processus subjectif et l'exactitude des estimations est fonction de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques et des hypothèses et jugements émis lors de l'interprétation des données techniques et géologiques. Les réserves minérales de la propriété Rose lithium-tantale ont été considérées comme du minerai d'intérêt économique dans le contexte du rapport technique conformément à la Norme 43-101. Toutefois, des facteurs comme les fluctuations des prix du marché, l'augmentation des coûts de production, la réduction des taux de récupération et les modifications apportées à d'autres hypothèses appliquées aux estimations, peuvent rendre les réserves minérales non rentables. Il faut comprendre que les ressources et les réserves minérales présentées dans le rapport technique sont des estimations de la taille et de la teneur des gisements fondées sur un certain nombre de forages et d'échantillonnages et sur des hypothèses et des paramètres disponibles. Le niveau de confiance à l'égard des estimations dépend d'un certain nombre d'incertitudes. Ces incertitudes incluent, sans s'y limiter, les changements futurs des prix des produits ou les coûts de production, les différences de taille, de teneur et de taux de récupération par rapport à ceux attendus et les changements dans les paramètres du projet. Rien ne garantit que la mise en œuvre de la propriété Rose lithium-tantale sera réalisée ni que les estimations actuelles du volume et de la teneur des minéraux extraits ou traités ou des flux de trésorerie tirés de la production seront réalisées.

**Nature des activités de la Société.** Il n'est pas prévu que la Société tire des revenus de ses activités courantes dans un avenir rapproché; ces activités visent la découverte et le développement de gisements de lithium à valeur économique. Rien ne garantit que des gisements ayant une valeur économique seront découverts ou, s'ils sont découverts, que le gisement sera suffisant pour soutenir des activités minières viables ou des activités rentables.

Les activités de la Société sont soumises à tous les dangers et risques normalement inhérents à l'exploration et au développement des propriétés de lithium, dont chacun pourrait entraîner des dommages à la vie ou à la propriété, des dommages environnementaux et une éventuelle responsabilité

---

légale pour tout ou partie des dommages. Les activités de la Société peuvent faire l'objet d'une interruption prolongée des activités ou des programmes de travail prévus en raison de conditions météorologiques, d'obstacles à l'accès à la propriété, qu'ils soient naturels (comme les inondations ou les dommages routiers) ou d'origine humaine (comme les blocages), selon l'emplacement des opérations dans lesquelles la Société dispose d'une participation. Au cours de l'exploration, du développement et de la production de propriétés minières, certains risques, et en particulier des conditions d'exploitation géologiques inattendues ou inhabituelles, notamment un effondrement, un incendie, une inondation, un tremblement de terre ou toute autre condition peuvent survenir. Bien que la Société puisse souscrire une assurance contre certains risques pour des montants qu'elle juge adéquats, la nature de ces risques est telle que la responsabilité pourrait dépasser les limites de la police ou être exclue de la couverture. Il existe également des risques contre lesquels la Société ne peut s'assurer ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Les coûts éventuels susceptibles d'être associés à toute responsabilité non couverte par l'assurance ou excédant la couverture d'assurance ou la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des dépenses en immobilisations importantes, ce qui aura une incidence négative sur les bénéfices futurs et la position concurrentielle de la Société, et potentiellement sur sa situation financière.

La viabilité commerciale d'un gisement de lithium dépend d'un certain nombre de facteurs, dont certains sont les attributs particuliers du gisement, comme sa taille et sa teneur, la proximité de l'infrastructure, les coûts de financement et les réglementations gouvernementales, y compris les réglementations relatives aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des terres, à l'importation et l'exportation et à la protection de l'environnement. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec exactitude et la combinaison de ces facteurs pourrait faire en sorte que la Société ne reçoive pas un rendement adéquat sur le capital investi.

**Problèmes de traitement métallurgique imprévus.** Des problèmes de traitement métallurgique imprévus peuvent survenir pendant l'exploitation, y compris, sans s'y limiter, des problèmes mécaniques avec l'équipement de broyage ou d'extraction, des anomalies de teneur inattendues dans le matériel traité, des contaminants dans le matériel de traitement ou le matériel traité, et l'incapacité d'exploiter les processus testés à l'échelle, ce qui peut entraîner des récupérations métallurgiques inférieures à celles prévues et retarder et entraver l'exploitation, affectant ainsi la rentabilité de la propriété. De plus, d'autres essais ou opérations métallurgiques peuvent déterminer que les métaux ne peuvent être extraits de façon aussi économique que prévu.

**Durée de vie de la mine.** Le plan d'exploitation de la mine propose d'extraire 26,8 tm de minerai, 182,4 tm de déchets et 11,0 tm de mort-terrain pour un total de 220,2 tm de matériau. Le ratio de découverte moyen est de 7,2 t de découverte par tonne de minerai. Le taux de production prévu est de 4 600 tonnes par jour sur 350 jours d'exploitation par année. Le calendrier d'exploitation à ciel ouvert permet une durée de vie de la mine de 17 ans. La mine produira un total de 26,8 millions de tonnes de minerai titrant en moyenne 0,85 %  $\text{Li}_2\text{O}$  et 133 ppm  $\text{Ta}_2\text{O}_5$ , dilution incluse. L'usine traitera 1,61 million de tonnes de minerai par an pour produire une moyenne annuelle de 236 532 tonnes de concentré de spodumène de qualité technique et chimique et 429 tonnes de concentré de tantalite. Des changements importants dans la durée de vie du plan d'exploitation de la mine peuvent toutefois survenir en raison de l'expérience acquise dans le cadre des activités minières de la Société, de changements dans les méthodes et les taux d'extraction, de changements de processus, d'investissements dans de nouveaux équipements et technologies et d'autres facteurs. Rien ne garantit que les estimations figurant dans le plan de la Société seront conformes aux facteurs économiques futurs ou aux résultats et au rendement réels ou que la Société ne modifiera pas son plan d'exploitation de la mine existant pour sa propriété Rose lithium-tantale à l'avenir.

**Besoin de financement et temps de développement.** Il y a un risque que la mise en valeur de la propriété Rose lithium-tantale en production commerciale ne soit pas réalisée dans les délais ou selon le budget, ou qu'elle ne soit pas réalisée du tout. L'échéancier de développement et de construction de la propriété Rose lithium-tantale se fonde sur les attentes de la direction et peut être retardé par un certain nombre de facteurs, dont certains sont indépendants de la volonté de la Société. Il est courant dans les nouvelles exploitations minières de connaître des coûts, des problèmes et des retards imprévus lors de l'obtention des permis, de la construction, du développement et du démarrage de la mine. La plupart,

---

sinon la totalité, des projets de ce type souffrent de retards de démarrage et de mise en service en raison de la livraison tardive des composants, de la disponibilité insuffisante de main-d'œuvre qualifiée et d'équipement minier, de mauvaises conditions météorologiques ou de pannes d'équipement, du rythme auquel les dépenses sont engagées, des retards dans les échéanciers de construction, ou des retards dans l'obtention des permis ou des consentements requis, ou pour obtenir le financement requis. En outre, des retards dans les premiers stades de la production minérale se produisent souvent. Pendant ce temps, la faisabilité économique de la production peut changer. Les dépenses en immobilisations et les frais d'exploitation sont des estimations fondées sur l'interprétation des données géologiques, des études de pré-faisabilité et de faisabilité et d'autres conditions, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les coûts, les échéances et la complexité du développement de la propriété Rose lithium-tantale peuvent être considérablement plus élevés que prévu, notamment parce que la disponibilité des infrastructures comme l'accès de surface, la main-d'œuvre qualifiée et l'énergie à un coût économique ne peut être garantie. De plus, les estimations de coûts peuvent augmenter considérablement à mesure que des travaux d'ingénierie et des études plus détaillés sont terminés. La Société a besoin de financement par capitaux propres ou de titres de créance pour terminer le développement, la construction et la mise en service de la propriété Rose lithium-tantale et pour financer le fonds de roulement futur, les dépenses en immobilisations, les frais d'exploitation et d'exploration et d'autres besoins généraux de l'entreprise. Le succès et le prix d'une telle levée de capitaux ou le financement par emprunt dépend des conditions du marché qui prévalent à ce moment-là et de la capacité de la Société à attirer des montants importants de dette ou d'équité. Rien ne garantit qu'un tel financement sera obtenu à des conditions satisfaisantes pour la Société, et s'il est obtenu au moyen d'un placement de titres de participation, il pourrait entraîner une dilution pour les actionnaires existants. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pour les dépenses en immobilisations de la Société pourrait entraîner le retard ou le report indéfini de la construction et de la mise en valeur supplémentaires de la propriété Rose lithium-tantale, ce qui aurait une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les résultats d'exploitation et le cours des titres de la Société, et ultimement, risquerait d'entraîner la perte de ses propriétés.

Les répercussions de la COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements à cet égard pourraient également continuer d'avoir une incidence importante sur les résultats financiers et limiter la capacité de la Société d'obtenir du financement par actions ou par emprunt à l'avenir, ce qui aurait une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Il existe un risque que les prix des matières premières ou la demande pour les produits diminuent, y compris en raison de l'incidence de la crise de la COVID-19. L'incertitude des marchés financiers, y compris en raison de la crise de la COVID-19, pourrait avoir une incidence défavorable sur la disponibilité des liquidités. L'incapacité d'obtenir du financement en temps opportun pourrait faire en sorte que la Société reporte la mise en valeur et la construction de la mine et du concentrateur de la propriété Rose lithium-tantale.

**Construction et démarrage de nouvelles mines et installations industrielles.** Le succès des projets de construction et le démarrage de nouvelles mines et usines industrielles par la Société sont assujettis à un certain nombre de risques et de défis, y compris la disponibilité et le rendement des entrepreneurs en ingénierie et en construction, des fournisseurs et des consultants; les formations géologiques imprévues; la mise en œuvre de nouveaux procédés miniers et industriels; l'obtention des approbations et des permis gouvernementaux requis relativement à la construction d'installations minières et industrielles et à l'exercice des activités, y compris les permis environnementaux et d'exploitation; l'escalade des prix sur toutes les composantes de la construction et du démarrage; les ajustements techniques et de conception de la mine; les caractéristiques sous-jacentes, la qualité, l'imprévisibilité de la nature exacte de la minéralogie d'exploitation d'un gisement et la compréhension précise de la production de minerai ou de concentré qui en découle; et l'achèvement et l'exploitation réussis de la rampe de transport et des convoyeurs pour déplacer le minerai et d'autres éléments opérationnels. Tout retard dans l'exécution de l'un ou de plusieurs des entrepreneurs, fournisseurs, consultants ou autres personnes dont la Société dépend dans le cadre de ses activités de construction et de mise en valeur. Un retard dans l'obtention des approbations et des permis gouvernementaux requis ou l'incapacité de les obtenir en temps opportun ou selon des modalités raisonnables, ou un retard dans l'achèvement et le bon fonctionnement des éléments d'exploitation liés à la mine et aux installations industrielles ou l'incapacité de les obtenir, pourrait retarder ou empêcher la construction et le démarrage comme prévu et entraîner des coûts supplémentaires pour la Société au-delà de ceux prévus au budget. Rien ne garantit que les plans de construction et de démarrage actuels ou futurs mis en œuvre par la Société

---

seront couronnés de succès.

**Infrastructure, fournitures et inflation.** La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, d'électricité et d'autres fournitures nécessaires à un coût économique ne peut être garantie. Ces exigences sont essentielles à l'exploration, à la mise en valeur et aux installations de production sur les propriétés minières. Les prix des biens et des services fluctueront en fonction du volume d'investissement dans le secteur minier. Il est raisonnable de s'attendre à ce qu'une demande accrue aura une incidence sur les projections économiques et la compétitivité futures de la Société, car elle pourrait entraîner une augmentation significative des coûts de divers biens et services.

L'amélioration des conditions économiques de l'industrie minière dans son ensemble entraînera généralement une augmentation des coûts des activités d'exploration et de développement prévues, qui doivent également être prises en compte dans les modèles économiques utilisés pour établir les projections de développement futur et d'exploitation potentielle. L'augmentation de la demande et des coûts des biens ou services pourrait entraîner des retards s'ils ne peuvent pas être obtenus en temps opportun en raison d'une disponibilité inadéquate, et engendrer des difficultés de planification et des retards en raison de la nécessité de coordonner leur disponibilité, augmentant ainsi considérablement l'exploration de projets, le développement ou les coûts de construction. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la rentabilité de la Société.

**Pénurie de matériel et restrictions d'accès.** La participation de la Société dans la propriété Rose lithium-tantale nécessitera une infrastructure adéquate, comme des routes, des ponts et des sources d'électricité et d'eau, pour les futures activités d'exploration et de développement. Le manque de disponibilité de ces éléments à des conditions acceptables pour la Société ou le retard dans la disponibilité de ces éléments risquerait d'empêcher ou de retarder l'exploitation ou la mise en valeur des propriétés minières de la Société. Les activités d'exploration, de mise en valeur, de traitement et d'extraction des ressources naturelles dépendent de la disponibilité de l'équipement d'exploitation minière, de forage et de matériel connexe dans les zones particulières où ces activités sont exercées. Une offre limitée de tels équipements ou des restrictions d'accès peuvent affecter la disponibilité de ces équipements pour la Société et retarder les activités d'exploration, de développement ou d'extraction. Certains équipements peuvent ne pas être disponibles immédiatement ou nécessiter des commandes à long terme. Un retard dans l'obtention de l'équipement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les résultats financiers de la Société.

**Litiges et autres procédures judiciaires.** Comme la plupart des entreprises, la Société est exposée à la menace de litiges et peut être partie à des différends avec d'autres parties qui pourraient donner lieu à des litiges ou à d'autres procédures. Les activités de la Société sont soumises au risque de réclamations légales de la part des employés, des syndicats, des entrepreneurs, des créanciers, des prêteurs, des fournisseurs, des futurs partenaires de coentreprise, des actionnaires, des organismes gouvernementaux ou autres, par voie de recours privés, d'actions collectives, de procédures administratives, d'actions réglementaires ou d'autres litiges.

### ***Facteurs de risque généraux***

**Changements climatiques.** Les changements climatiques sont une préoccupation internationale, ce qui pose un risque à la fois pour le climat et pour la politique gouvernementale, les gouvernements introduisant des lois et des traités sur les changements climatiques susceptibles d'entraîner une augmentation des coûts, et donc de réduire la rentabilité des activités de la Société. Le gouvernement canadien a mis en place un certain nombre de mesures politiques en réponse aux préoccupations liées aux changements climatiques. Ces mesures auront vraisemblablement pour effet d'augmenter les coûts des combustibles fossiles, de l'électricité et du transport, de restreindre les niveaux d'émissions industrielles, d'imposer des coûts supplémentaires pour les émissions excédant les niveaux permis et d'augmenter les coûts de surveillance et de communication. Le respect de ces initiatives pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation de la Société. Les risques réglementaires actuels de la Société liés aux changements climatiques relèvent principalement de ses obligations dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. La sensibilisation et l'inquiétude accrues du public concernant les changements climatiques à



---

l'échelle mondiale pourraient entraîner une augmentation des exigences législatives ou réglementaires aux fins de réduire ou d'atténuer les effets des émissions de gaz à effet de serre. Le maintien de la tendance actuelle à l'augmentation de la réglementation risque de donner lieu à une augmentation des coûts d'exploitation de la Société.

De plus, les risques physiques liés aux changements climatiques pourraient également avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. Les changements climatiques mondiaux pourraient exacerber certaines des menaces auxquelles sont confrontées les activités de la Société, notamment la fréquence et la gravité des événements météorologiques, les pénuries de ressources, les changements dans la configuration et dans l'intensité des précipitations et des tempêtes, les pénuries d'eau et les changements de température, qui peuvent perturber les opérations de la Société, endommager son infrastructure ou ses propriétés, créer un risque financier pour ses activités ou avoir un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités. La réponse à ces événements entraînerait des coûts considérables, de même que la récupération qui suivra et éventuellement tous les changements à apporter aux exigences d'infrastructure existantes ou futures afin d'éviter une récurrence. Les changements climatiques pourraient également perturber les activités de la Société en influant sur la disponibilité et le coût des matériaux nécessaires aux activités minières et faire augmenter les coûts d'assurance et les autres coûts d'exploitation.

**L'exploration et la mise en valeur des ressources sont généralement de nature spéculative.**

L'exploration et la mise en valeur des ressources sont des activités spéculatives impliquant des risques importants que même une combinaison d'évaluation minutieuse, d'expérience et de connaissances ne réussirait pas à éliminer. Peu de propriétés explorées sont finalement développées en mines productives. Rien ne garantit que la propriété Rose lithium-tantale ou d'autres propriétés minières pouvant être explorées par la Société pourront être mises en valeur en mines productives.

**Prix des métaux.** Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent affecter la qualité marchande de tous minéraux découverts. Les prix des métaux ont historiquement connu de fortes fluctuations et sont touchés par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société, notamment les tendances internationales, économiques et politiques, les attentes en matière d'inflation, les fluctuations des taux de change, les taux d'intérêt, les modes de consommation mondiaux ou régionaux, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiaux. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec exactitude.

**Volatilité du cours des actions et du cours des actions ordinaires.** Le cours des actions des sociétés de ressources tend à être volatil. Les fluctuations dans le monde des prix des métaux en réponse, entre autres, à la pandémie de COVID-19 et de nombreux autres éléments indépendants de la volonté de la Société, pourraient avoir une incidence importante sur le cours des actions ordinaires de la Société.

Rien ne garantit qu'un marché actif pour les actions ordinaires de la Société sera maintenu après un placement de titres. Les titres de sociétés à petite capitalisation ont connu une volatilité importante dans le passé, souvent en raison de facteurs non liés au rendement financier ou aux perspectives des sociétés en cause. Ces facteurs comprennent l'évolution de l'économie mondiale et la perception du marché quant à l'attrait de certains secteurs. Rien ne garantit que des fluctuations continues des cours ne se produiront pas. Si un marché actif pour les actions ordinaires de la Société ne se maintient pas, la liquidité du placement d'un acquéreur pourrait être limitée. Si un tel marché ne se développe pas, les acquéreurs pourraient perdre la totalité de leur placement dans les actions ordinaires de la Société.

En raison de l'un ou l'autre de ces facteurs, le cours des actions ordinaires de la Société à un moment donné pourrait ne pas refléter avec exactitude la valeur à long terme de la Société. Des actions collectives en valeurs mobilières ont souvent été intentées contre des sociétés après des périodes de volatilité du cours de leurs titres. La Société pourrait à l'avenir faire l'objet de litiges analogues. Les litiges en valeurs mobilières suscitent parfois des coûts et des dommages substantiels, et détournent également l'attention et les ressources de la direction.

**Dilution.** Le financement supplémentaire nécessaire pour continuer à financer le développement et l'exploitation de la Société pourrait nécessiter l'émission de titres supplémentaires de la Société. Une

---

telle émission de titres supplémentaires et l'exercice de bons de souscription, d'options et d'autres titres convertibles entraîneront la dilution des participations en actions de toute personne qui est ou pourrait devenir porteur d'actions ordinaires.

**Ventes par les actionnaires existants.** Des ventes d'un nombre important d'actions ordinaires sur le marché public pourraient avoir lieu à tout moment. Ces ventes, ou la perception du marché que les porteurs d'un grand nombre d'actions ordinaires ont l'intention de vendre des actions ordinaires, pourraient réduire le cours des actions ordinaires. Si une telle situation survient et se poursuit, elle pourrait nuire à la capacité de la Société à mobiliser des capitaux supplémentaires au moyen de la vente de titres.

**Concurrence.** L'industrie minière est intensément concurrentielle dans toutes ses phases. La Société est en concurrence avec de nombreuses entreprises possédant des ressources financières et des installations techniques plus importantes qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers ainsi que pour le recrutement et la rétention d'employés qualifiés.

**Réglementation en matière d'environnement et de sécurité.** Les activités de la Société peuvent, de temps à autre, être assujetties à des règlements environnementaux promulgués par des organismes gouvernementaux. La législation environnementale prévoit des restrictions et des interdictions à l'égard des déversements, des rejets ou des émissions de diverses substances produites dans le cadre de certaines activités de l'industrie minière, ce qui entraînerait une pollution environnementale. La violation de ces lois peut entraîner l'imposition d'amendes et de pénalités. En outre, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'approbation d'études d'impact sur l'environnement. La législation environnementale évolue de telle sorte que les normes sont plus strictes et que l'application, les amendes et les sanctions en cas de non-conformité sont plus rigoureuses. Les évaluations environnementales des projets proposés comportent un degré accru de responsabilité pour les entreprises et les administrateurs, dirigeants et employés. Le coût de la conformité aux changements apportés à la réglementation gouvernementale pourrait réduire la rentabilité des activités. La Société entend se conformer pleinement à toutes les réglementations environnementales. Ces opérations et activités d'exploration sont également soumises à une réglementation substantielle en vertu des lois applicables par les organismes gouvernementaux. Toutefois, rien ne garantit que ces lois et règlements n'auront pas une incidence défavorable sur les projets miniers que la Société pourrait entreprendre.

Le non-respect des lois, des réglementations et des exigences en matière d'autorisation applicables peut entraîner des mesures d'exécution, y compris des ordonnances émises par des autorités réglementaires ou judiciaires entraînant l'arrêt ou la réduction des activités, et inclure des mesures correctives nécessitant des dépenses en capital, l'installation d'équipements supplémentaires ou des actions correctives. Les parties engagées dans des opérations minières et dans l'exploration et le développement miniers peuvent être tenues d'indemniser ceux qui subissent des pertes ou des dommages en raison de l'exploitation minière ou d'autres activités d'exploration ou de développement, et se voir imposer des amendes ou des sanctions civiles ou pénales en cas de violation des lois ou des règlements applicables, et en particulier, des lois environnementales. Des modifications aux lois, aux règlements et aux permis actuels régissant les opérations et les activités des sociétés minières, ou une mise en œuvre plus stricte de celles-ci, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société et entraîner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production dans les propriétés productrices ou exiger l'abandon ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

**Passifs environnementaux.** Les activités d'exploration peuvent également avoir des impacts environnementaux et entraîner des passifs environnementaux. Dans de tels cas, la Société pourrait être tenue de remettre en état ces propriétés et les coûts de ces travaux auront alors une incidence défavorable sur la Société et la valeur de ses actions.

La Société sera tenue d'obtenir des permis ou de maintenir ceux-ci en règle et de se conformer à divers autres règlements gouvernementaux, et le fait de ne pas obtenir ces permis ou de ne pas se conformer à ces règlements gouvernementaux pourrait avoir des conséquences défavorables importantes pour la Société.

---

Les opérations actuelles et futures de la Société peuvent nécessiter l'obtention de permis ou leur maintien en règle auprès de diverses autorités gouvernementales et seront régies par les lois et règlements régissant la prospection, le développement, l'exploitation minière, la production, l'exportation, les taxes, les normes du travail, la santé au travail, l'élimination des déchets, l'utilisation des terres, la protection de l'environnement, la sécurité dans les mines et d'autres questions. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires ou de les maintenir en règle et les approbations qui pourraient être nécessaires pour entreprendre des activités d'exploration ou commencer la construction ou l'exploitation d'installations d'extraction de lithium sur ses propriétés ou sur toute autre propriété qu'elle pourrait acquérir à l'avenir. Dans la mesure où ces approbations sont nécessaires et ne sont pas obtenues, la Société pourrait être empêchée d'entreprendre ou de poursuivre des activités d'exploitation minière ou d'entreprendre toute exploration ou mise en valeur future de ses propriétés.

**Coûts des mesures environnementales correctives.** Les dépenses prévues peuvent différer des dépenses réelles requises. Il n'est pas possible de déterminer le montant exact qui sera nécessaire pour mener à bien les activités de remise en état. Le montant que la Société est tenue de dépenser pourrait différer considérablement des estimations actuelles. Les cautionnements environnementaux ou autres formes d'assurance financière ne représentent qu'une partie du montant total qui sera dépensé pour la remise en état pendant la durée de vie d'une mine. Bien que la Société inclue les coûts d'assainissement estimés dans ses plans miniers, il pourrait être nécessaire de réviser les dépenses prévues et le plan d'exploitation des propriétés de la Société afin de financer les activités d'assainissement requises.

**Stade de développement.** D'après le rapport technique (au sens donné à ce terme ci-après), la Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, la propriété Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement récupérables. Au 31 mai 2021, la Société considérait que la propriété Rose lithium-tantale était encore au stade d'exploration, puisque tout le financement nécessaire pour entreprendre la phase de construction et de développement du projet n'avait pas encore été obtenu.

**Risques non assurés.** L'exploration et l'exploitation de gisements minéraux comportent des risques comme des conditions géologiques inhabituelles. La Société pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres dangers contre lesquels elle ne peut s'assurer ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement d'une telle responsabilité pourrait entraîner la perte des actifs de la Société ou l'insolvabilité de cette dernière.

**Financement futur.** La réalisation de programmes futurs pourrait nécessiter du financement supplémentaire, ce qui pourrait diluer la participation des actionnaires existants. La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement, mais elle a besoin d'un financement supplémentaire important à court et à long terme et une incertitude plane sur la capacité à obtenir ce financement. Plus précisément, pour aller de l'avant avec sa propriété minière Rose lithium-tantale, la Société devra réunir des fonds supplémentaires. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, et les montants réalisés au titre des actifs pourraient être inférieurs aux montants présentés dans les présents états financiers.

**Agence du revenu du Canada.** Rien ne garantit que l'Agence du revenu du Canada sera d'accord avec la qualification des dépenses de la Société comme des frais d'exploration au Canada ou des frais d'aménagement au Canada ou l'admissibilité de ces dépenses à titre de frais d'exploration au Canada en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

**Obligations des sociétés ouvertes.** En tant que société cotée en bourse, la Société est assujettie à des règles et règlements en évolution promulgués par un certain nombre d'organismes gouvernementaux et d'autoréglementation, notamment les Autorités canadiennes en valeurs, la Bourse de croissance TSX, le marché hors-cote international OTCQX, la Bourse de Francfort et le Conseil des normes comptables internationales, qui régit la gouvernance d'entreprise et les réglementations en matière de divulgation publique. Ces règles et réglementations continuent d'évoluer dans leur portée et leur complexité, créant de nombreuses nouvelles exigences, qui augmentent les coûts de conformité et le risque de non-conformité. Les efforts déployés par la Société pour se conformer à ces règles et obligations pourraient entraîner une augmentation des frais généraux et administratifs et détourner le temps et l'attention de la direction du financement des activités de développement et d'exploitation, et éventuellement, des

---

activités génératrices de revenus.

**La demande de lithium.** Le lithium est considéré comme un minéral industriel et les prix de vente des différents composés du lithium ne sont pas publics. Il n'est pas une marchandise échangée comme les métaux de base et les métaux précieux. Les contrats de vente sont négociés sur une base individuelle et privée avec chaque utilisateur final différent. Par conséquent, il est possible que les prix de vente utilisés dans le rapport technique soient différents des prix réels auxquels la Société est en mesure de vendre ses composés de lithium. De plus, le nombre de producteurs de composés du lithium est limité et ces producteurs existants essaieront peut-être d'empêcher de nouveaux venus d'entrer dans la chaîne d'approvisionnement en augmentant leur capacité de production et en baissant les prix de vente. Des facteurs comme la fluctuation des devises, l'offre et la demande, les perturbations industrielles et les prix de vente réels du lithium sur le marché pourraient avoir une incidence défavorable sur les coûts d'exploitation et les cours boursiers et sur la capacité de la Société à financer ses activités. Dans chaque cas, les aspects économiques de la propriété Rose lithium-tantale pourraient être touchés de façon défavorable et importante, voire même au point de devenir non rentables. La Société a l'intention de produire principalement du concentré de spodumène de lithium au cours de sa phase 1 de développement pour répondre à la demande croissante de ce composé et de le convertir en hydroxyde de lithium, qui est privilégié dans la fabrication de cathodes pour batteries rechargeables. L'utilisation moindre que prévu de l'hydroxyde de lithium par les fabricants de cathodes, ou une demande moins importante que prévu pour les batteries rechargeables, principalement utilisées dans les véhicules électriques et hybrides, pourrait avoir un effet défavorable important sur le prix de vente, la rentabilité et la stratégie de développement de la Société.

**Changements technologiques.** Le carbonate de lithium est actuellement un matériau clé utilisé dans les batteries, y compris celles installées dans les véhicules électriques. Toutefois, la technologie relative aux batteries, aux véhicules électriques et à la création et au stockage d'énergie évolue rapidement et rien ne garantit que le lithium continuera à être utilisé au même degré qu'il est utilisé actuellement, ou qu'il sera utilisé du tout. Toute baisse de l'utilisation du lithium dans les batteries ou les technologies utilisant de telles batteries pourrait avoir un effet défavorable important sur les perspectives de développement de la propriété Rose lithium-tantale de la Société.